

N O U V E A U
J O U R N A L
HELVÉTIQUE,
O U
ANNALES LITTÉRAIRES
ET POLITIQUES

DE l'Europe, & principalement de la Suisse,

DEDIÉ AU ROI.

— — — — —
A V R I L 1776.
— — — — —



A NEUCHÂTEL,
De l'Imprim. de la Société Typographique.



NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.

AVRIL 1776.

PREMIÈRE PARTIE.
ANNALES LITTÉRAIRES
DE LA SUISSE.

I. *Descriptions des arts & métiers, faites ou approuvées par MM. de l'academie des sciences de Paris, avec figures en taille-douce. Nouvelle édition publiée avec des observations, & augmentée de tout ce qu'on a écrit de mieux sur ces matieres en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Italie. Par J. E. BERTRAND, professeur en belles-lettres à Neuchatel, membre de l'académie des sciences de Munich. Tome III, contenant l'art du tanneur, du chamoiseur, du mégissier, du corroyeur, du parcheminier, de l'hongroyeur, du maroquinier, de travailler les cuirs dorés & argentés, du cordonnier, du paumier-ra-*

quetier & de la paume. In-4°. Neuchatel, de l'imprimerie de la Société Typographique, 1775. Second extrait.

IV. *Art du corroyeur.*

CORROYER un cuir, c'est lui donner de la force, de la souplesse, de l'éclat & d'autres qualités relatives à l'usage qu'on veut en faire, après que le tanneur lui a fait acquérir la consistance nécessaire. Ces deux arts ont une grande affinité entre eux, & se réunissent même en Allemagne & en Suisse. Les cordonniers, selliers, carroffiers, bourreliers, relieurs, gainiers, ont besoin de cuirs plus ou moins apprêtés; & c'est le corroyeur qui les leur fournit. Il travaille, pour leur usage, des peaux de bœufs, vaches, veaux, moutons & chevres, en employant d'abord des opérations générales pour toutes, & d'autres particulières pour donner lieu aux différentes especes de cuirs. Les unes & les autres sont en grand nombre, & exigent, pour réussir, diverses précautions que l'on trouvera indiquées avec toute l'exactitude nécessaire dans la partie de ce volume que nous analysons. Mais outre les préparations que les peaux doivent recevoir à l'aide du suif & de l'huile afin de devenir souples & d'acquérir l'épaisseur qu'on exige, les cor-

royeurs leur donnent encore diverses couleurs. Quelques-unes sont blanches ; ils en teignent un grand nombre en noir ; & pour réussir quant à ces dernières, on met debout un tonneau défoncé, on le remplit de vieilles ferrailles, on verse par-dessus de la bière aigre autant qu'il en faut pour les couvrir ; on laisse ainsi travailler cette bière pendant trois mois, & l'on obtient alors une liqueur un peu rousse, qui noircit parfaitement la peau.

Les peaux de veaux se préparent, en général, comme celles de vaches, & servent aux mêmes usages. Les cordonniers distinguent veau *tourné*, qui est le veau passé en huile & dont le côté du poil est en-dehors ; & veau à *cirer*, qui est blanc, dont ce même côté est en-dedans, qu'ils emploient pour des fouliers plus communs, & qu'ils noircissent eux-mêmes.

Les peaux de chevres étant plus délicates que celles de veaux, demandent aussi plus de travail & de précautions. Après qu'on les a tannées, elles prennent le nom de *maroquin en basane*. Elles se travaillent avec succès dans divers endroits de la Suisse. On en fait en particulier le faux chagrin qui a le même œil & le même grain que le véritable, & ne s'écorche pas sous le doigt. La manufacture en est établie à Cloten, dans le canton de Zurich.

Le cuir de *Russie*, que l'on appelle quel-
 quefois, mais par corruption, cuir de *Rouffy*,
 est un cuir de vache ou de veau, teint en
 rouge, cylindré, durci & imprégné d'une
 huile presqu'empyreumatique, dont l'odeur
 est très-forte & qui le rend propre à résister
 à l'eau. On imite ce cuir dans une manu-
 facture établie à Saint-Germain-en-Laye,
 sur les dessins d'un Allemand qui le pre-
 mier apporta en France le secret des cuirs
 de Russie. Il consiste principalement dans la
 composition de l'huile & de la couleur; &
 l'on en fait encore aujourd'hui un mystère,
 par l'effet de cette petiteesse minutieuse qui
 arrête les progrès des arts. Un cylindre garni
 d'une multitude de filets très-ferrés, & pro-
 mené en long & en large sur un cuir, y
 imprime des traits qui forment les quarrés
 ou losanges que l'on observe dans sa surface.

Le *chagrin* est l'une des plus belles pré-
 parations du cuir. On le tire principalement
 de la Turquie ou de la Pologne, & l'on croit
 qu'il se fait avec la peau d'une espece de
 mulets fort communs dans ce pays là. La
 croupe seule est employée. On y sème de la
 graine de moutarde écrasée, & on l'expose
 aux injures de l'air avant que de la tanner, &c.

V. *Art du parcheminier*. Le parchemin
 dont on se sert pour écrire, est formé d'une
 peau de mouton, travaillée & adoucie avec

la pierre-ponce. L'usage en est très-ancien. Le nom qu'il porte en latin, semble indiquer ou qu'il fut inventé dans la ville de Pergame, ou que du moins on l'y travaillait mieux qu'ailleurs. Eumènes qui en était roi & aimait les sciences, entreprit de former une bibliothèque. Ptolomée Épiphane, qui rassemblait celle d'Alexandrie, défendit par jalousie, la sortie du papier d'Égypte. Le parchemin y suppléa. On en préparait à Rome, de la plus grande finesse. Le velin se fait avec des peaux de veaux ; elles sont plus unies, plus blanches, & ne jaunissent pas. Celles-ci, travaillées en parchemin, s'emploient pour les tambours ; les peaux de porcs, pour couvrir les livres d'église & faire des cribles ; & les peaux d'ânes, pour les timbales. On les lave, on les met en chaux, on les enterre dans de grandes tonnes de chêne ; après quoi on les étend avec force dans un cadre, on les rature, & enfin on se sert de la pierre-ponce pour emporter les inégalités de la surface, & la rendre propre pour l'écriture. Quant à l'usage que l'on fait ici de la chaux, M. B. en corrigeant le texte de l'académicien qui a décrit cet art, observe qu'elle est moins propre à durcir qu'à dessécher, & ces deux propriétés sont très-différentes. Elle ne durcit pas même le sucre, mais dessèche la substance huileuse & pro-

cure ainsi la crySTALLISATION. Ce n'est donc pas elle qui lui donne du corps & de la consistance. On ne peut pas non plus alléguer l'exemple du mortier, composé de chaux & de sable, pour prouver que la chaux est propre à durcir. On s'est assuré par de bonnes expériences, qu'il se fait entre ces deux substances une sorte de dissolution, une union intime dont on ne connaît point encore assez la nature. Il est très-probable que l'effet de la chaux sur les peaux est d'en absorber la graisse, au moyen de ses alkalis. On obtiendrait le même effet avec la potasse, &c.

VI. *Art de l'hongroiseur.* Le cuir que l'on nomme de Hongrie, parce que la méthode en est venue de ces pays-là, est un cuir fort, que l'on trempe d'abord dans l'alun & le sel, pour lui ôter sa graisse & sa gomme naturelle, qui le rendrait trop sujet à se ramollir par l'humidité, à se durcir par l'exciccation, à se corrompre par la chaleur. Après quoi on le met au suif, qui lui donne une souplesse & une onctuosité nécessaire pour les ouvrages des selliers & des bourreliers. Les cuirs ainsi préparés ont de grands avantages sur ceux qui sont tannés à l'ordinaire, & n'exigent que peu de tems pour le travail. Mais l'opération qui consiste à les suifver, est tout à la fois dangereuse & souverainement dégoûtante, puisqu'elle se fait

dans une étuve, où l'ouvrier que l'on y renferme presque nu, ne respire que la vapeur épaisse du suif & la fumée du charbon qu'on y brûle, &c. Les cuirs de chevaux se travaillent de la même façon; mais on les estime moins, parce qu'ils sont sujets à s'étendre & à se racornir, &c.

VII. *Art du maroquinier.* Le maroquin est une peau de chevre, de bouc, ou de bouquetin, passée à la chaux & mise en couleur. Ce nom signifie, sans doute, *cuir de Maroc*; on en fait encore en divers lieux de l'Afrique. Les ouvriers Français tirent ces peaux, non-seulement de quelques provinces du royaume, mais encore de l'Irlande & de la Suisse, dont elles ne devraient jamais sortir que travaillées, si les arts y fleurissaient autant que la liberté semble les y inviter. Il y a plusieurs manufactures de maroquin en France; on en fabrique aussi ailleurs; ceux qui viennent de Nicosie dans l'isle de Chypre, & de Diarbekir en Asie, sont très-estimés. On trouve ici rassemblées les méthodes que l'on suit dans ces divers pays, avec de nombreux détails, dans lesquels nous ne pouvons pas entrer. Ce que cet art a de particulier & de plus intéressant, c'est la manière dont on s'y prend pour donner une couleur solide aux maroquins, après qu'on les a préparés à la recevoir. On les teint

ordinairement en rouge, en jaune, ou en noir. La première se donne à Nicosie au moyen du *kermès*, ou graine d'écarlate, que fournit un insecte. On prétend, car c'est encore un secret, qu'en France on y emploie la laque en bâtons, réduite en poudre, mêlée avec de la noix-de-galle, de l'alun, & un peu de cochenille. On fait que la laque est une espèce de résine rougeâtre, que l'on recueille aux Indes sur des branches d'arbres où des mouches les déposent. Les Lapons, pour rougir leurs cuirs, les humectent avec leur salive, après quoi ils mâchent de la racine de tormentille, & frottent les cuirs avec le marc, qui donne une couleur rouge passablement belle. Quant à la couleur jaune, on la procure au moyen de la *graine d'Avignon*: c'est une espèce de nerprun ou d'arbrisseau épineux, qui se trouve dans les provinces de Dauphiné, de Provence, & de Languedoc. Ne pourrait-on pas, selon la remarque de M. Bertrand, essayer de multiplier un arbrisseau si utile, en le plantant sur la pente méridionale de quelques montagnes pierreuses, où il réussirait peut-être? Enfin, le maroquin se teint en noir à Nicosie, par le mélange d'une décoction de noix-de-galles, mêlée avec de la terre vitriolique, & en France au moyen de la bière aigre dans laquelle on a déposé de la vieille ferraille. Le maroquin

ayant reçu sa couleur, il n'en reste plus qu'à en polir & lustre la surface. Un grand nombre d'artisans différens se servent avantageusement de cette espece de cuirs. Les souliers qu'on en fait se nettoient très-facilement avec du vinaigre & une éponge. On en fait à l'usage des femmes, qui sont de maroquin blanc, préparé au moyen d'une pâte d'œufs & de lait, & appliquée avec quelque astringent. Ils sont fort communs en Italie. Pour les nettoyer, il suffit de les laver & ensuite de les frotter avec un linge,

VIII. *Art de travailler les cuirs dorés & argentés.* Les premières tentures de cuir doré ou argenté, qu'on ait vu à Paris, ont été fournies par la Flandre, la Hollande, & l'Angleterre. Celles de Malines sont les plus recherchées. On les travaille aussi très-bien à Venise. Ce n'est que depuis environ deux siècles que l'on en fabrique dans la capitale. Autrefois elles étaient très-estimées, mais aujourd'hui on s'en soucie peu, & on les relegue pour l'ordinaire dans quelque antichambre des maisons de campagne, où il y en a de très-anciennes qui sont encore belles & fraîches. "Il est naturel, dit M. Bertrand, de demander ici pourquoi cette sorte de tapisserie, plus belle, plus durable que toutes les autres, plus facile à nettoyer, exempte de ces insectes dégoûtans qui se multiplient

dans les autres tentures, & que l'humidité ne gâte point, est ainsi devenue hors d'usage. C'est ne rien dire du tout que de citer la mode, comme fait l'académicien, auteur de cette description. Elle ne varie pas pour les tapisseries comme pour les coëffures. Aucune d'elles n'est tombée comme celle des cuirs dorés. La mode aurait pu exercer son capricieux empire sur la façon, les deffins, la disposition; mais la matiere n'était pas de son ressort. Il faut donc qu'il y ait une autre cause, & c'est très-vraisemblablement la grande solidité des cuirs dorés, qui les a fait rejeter par les partisans du luxe. On aime le changement; on est bientôt ennuyé de voir toujours le même objet. On ne veut point d'un meuble si opiniâtrément beau, qui ne s'use & ne se ternit point. D'ailleurs la vanité se fait une sorte de gloire de changer d'ameublement. On se pique d'être en état de soutenir une telle dépense. Cette façon de penser est tellement générale que, si l'on veut examiner ce qui se passe journellement, on trouvera qu'il y a un grand nombre de choses dont on ne se sert plus, parce qu'elles durent trop. Quelque ridicule que soit une pareille manie, il faut convenir qu'elle est favorable aux arts & aux métiers en augmentant le nombre de gens qui vivent de leur travail. C'est, si l'on veut, une folie que les

modes ; mais elles font fleurir les arts , & méritent par cet endroit là l'attention d'une bonne police. »

Les tentures de cuir font faites de plusieurs peaux de veaux , de chèvres , ou de moutons , qui semblent dorées ou argentées , relevées en bosses & cousues ensemble. On les a fait auparavant passer en bafane. La peinture entre aussi pour quelque chose dans cet art. Une tenture de cuirs dorés est composée de plusieurs morceaux de figure carrée , ou plutôt oblongue , tous d'une grandeur égale & proportionnée aux dimensions de la planche à graver. On retranche des peaux tout ce qui excède celle-ci ; on répare les défauts du reste , on les colle proprement ensemble , après quoi on travaille à les argenter , ce qui est nécessaire pour les cuirs dorés comme pour les autres. Pour cet effet , on charge la surface des carreaux d'un enduit de colle , & on y pose des feuilles d'argent , placées exactement les unes près des autres ; on fait sécher le tout ; & pour donner plus d'éclat à ces feuilles , on passe le brunissoir par-dessus , qui n'est qu'un caillou dont la surface est unie. Enfin , si l'on veut n'avoir que des cuirs argentés , il ne reste plus qu'à imprimer les carreaux , c'est-à-dire , à les poser sur une planche de bois gravée en creux & en relief , & faisant passer

le tout sous une presse semblable à celles dont on se sert pour les tailles-douces, communiquer au cuir le dessin imprimé sur cette planche. Mais si l'on se propose de faire des cuirs dorés, il faut auparavant prêter à l'argent une couleur assez semblable à celle de l'or pour s'y méprendre; & c'est à quoi l'on réussit à l'aide d'un vernis dont on enseigne ici la composition, & l'on a été obligé d'y recourir pour ne pas rendre ces tapisseries trop chères. Ce vernis qui est brun, appliqué sur l'argent poli, donne la plus belle couleur d'or, & sa transparence permet au brillant des feuilles d'argent de percer au travers. Il en est de plus d'une espèce qui, selon la remarque de M. Bertrand, pourraient être employées avec succès. L'application sur les carreaux s'en fait en plein air & au soleil; les ouvriers n'ont d'autres pinceaux que leurs doigts. Enfin, les cuirs ayant été gravés, il ne reste plus qu'à les peindre; & leur mérite dépend essentiellement du dessin que l'on a choisi, & de l'habileté de l'artiste qu'on emploie. Plusieurs carreaux cousus ensemble, & qu'il vaudrait mieux coller, forment la tenture, &c.

IX. *Art du cordonnier.* On trouve ici rassemblés & décrits le travail du cordonnier pour homme, celui du cordonnier pour femme, & du cordonnier bottier. On y a joint les

noms & la représentation de diverses chaussures antiques. Cet art, de première utilité, est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en analyser les diverses parties. Nous nous bornerons à quelques observations générales.

Le cuir & le bois sont les premières matières que l'homme ait employées pour sa chaussure. Une espèce de jonc très-commun en Espagne, étant filé & mis en cordes, on en fait la semelle des souliers que portent les Miquelets, & au moyen desquels ils marchent d'un pas ferme sur les rochers. On en exporte une quantité considérable dans les Indes.

L'académicien, auteur de cette description, trouve l'étymologie du mot *cordonnier* dans la mal-adresse des premiers artisans de ce genre, qui faisant des souliers trop étroits, donnaient des cors aux pieds, & ajoute que le nom subsiste encore, parce que le mal ne cesse pas. M. Bertrand pense que cette étymologie peu honorable, n'est rien moins que démontrée. Le reproche serait en effet trop général, & par conséquent mal fondé.

En Allemagne & en Suisse, les cordonniers portent sur la poitrine un plastron de peau de buffle, afin que si le tranchet s'écartait un peu en coupant, l'ouvrier n'en fût pas blessé. L'énumération des outils nécessaires n'étant pas complète, on y a suppléé dans

les notes, qui se trouvent ici en grand nombre. Un ouvrier Allemand a peine à se servir des outils des Français ; leur pratique diffère aussi à divers égards. Il est utile de pouvoir comparer une méthode avec l'autre.

Dans les formes ordinaires, le dessous de la semelle de bois représente une figure régulière. Cela n'est cependant pas dans la nature, où le dessous du vrai pied est inégal dans sa circonférence, & par conséquent doit poser irrégulièrement sur la terre. Ainsi la semelle régulière des souliers ordinaires se trouve nécessairement rejetée en dehors, & l'on est obligé de les changer de pied tous les jours : ce qui doit les user plus tôt, & gêne beaucoup lorsqu'ils sont neufs. Pour remédier à cet inconvénient, un chasseur, appelé à marcher souvent du matin au soir, s'est avisé de mouler ses deux pieds ; il a coulé du plâtre dans les moules, & en a eu ainsi la forme exacte, qu'il a fait copier en bois par un formier. Il a donné ces deux formes à son cordonnier, qui les suit avec précision ; d'où résulte qu'il ne change point ses souliers de pied, & que le soulier neuf ne le blesse jamais. Cette différence entre la figure naturelle du pied & celle de sa chaussure artificielle, ne serait-elle point l'une des causes de cette incommodité douloureuse dont tant de gens se plaignent ?

Les

Les cordonniers font dans l'usage de teindre eux-mêmes le morceau de peau dont ils recouvrent le talon des souliers pour femmes; sur quoi M. Bertrand observe qu'il y a en Allemagne des gens dont le métier est de les teindre. Ils ont le secret de leur donner sur l'un ou l'autre côté, à chaud & à froid, toutes sortes de couleurs. Le cuir teint à Bautzen & à Francfort, faisait une branche considérable de commerce. On tire de Suede des peaux vertes liffées, qui imitent parfaitement le beau verd de Saxe. Elles reçoivent une préparation particulière. On les emploie principalement à faire des redingottes. Ces peaux ont aujourd'hui moins de débit. On faisait aussi en Allemagne des cuirs sur lesquels on peignait des feuillages ou des fleurs; mais ils sont hors de mode. Les souliers de femme se font de maroquin, ou d'étoffes de laine & de soie; les payannes emploient le veau tanné.

On trouve à la fin de la description de l'art du cordonnier, une addition intéressante, dans laquelle M. Bertrand indique diverses chaussures, omises par l'académicien français. Telles sont les bottes & souliers de feutre, les souliers & pantoufles de poil de veau, les gros souliers de laine, les bottes d'hiver avec le poil en-dedans, celles qui se font de peau de rennes & de chiens marins,

les bottes cirées , ou passées avec un vernis dont on donne ici la composition , les bottes tricotées , les souliers pour hommes & pour femmes , &c. &c.

Ceux qui ont donné la description des arts rassemblés dans ce volume , ont cru devoir y détailler la police à laquelle ils sont soumis dans la capitale de la France. M de Garfaut s'en est dispensé en traitant de l'art du cordonnier. Serait-ce par la raison que , quoiqu'il soit de première nécessité , il n'en est aucun qui soit accablé d'un aussi grand nombre de charges. Il y a dans Paris 1500 maîtres cordonniers qui ont depuis trois jusqu'à douze compagnons dans leurs boutiques. On en tire , comme du centre des-modes , un très-grand nombre de souliers & de mules pour femmes ; encore paient-ils un droit à leur sortie du royaume. On ne lit point sans étonnement le détail des entraves mises sur l'industrie dans un état fait pour l'aisance & le bien être. Il était tems qu'un monarque éclairé & bienfaisant , saisissant les vrais principes de l'économie civile , rendit aux arts , par l'abolition des maîtrises & des jurandes , une liberté seule capable de les faire fleurir , en établissant une concurrence si avantageuse pour tous les citoyens.

X. *Art du paumier - raquetier , & de la paume.* L'art du paumier-raquetier ; le der-

nier de ceux que l'on a rassemblés dans ce volume, prépare tous les instrumens du jeu de paume. On fait, dit M. Bertrand, que cet exercice du corps jouissait chez les Grecs & les Romains d'une estime particuliere, comme on peut le voir, entr'autres ouvrages, dans celui de Mercurialis, de *arte gymnastica*.

On trouve, dans les écrits de Gallien, une dissertation sur l'utilité de ce jeu par rapport à la santé. On avait autrefois des jeux de paume dans les différentes cours d'Allemagne, aussi bien que dans les universités; mais les frais considérables & les abus énormes auxquels ces établissemens étaient sujets, les ont fait tomber peu à peu. En France, le roi a un jeu de paume dans chacune de ses maisons royales; M. le duc d'Orléans en a un à Villers-Coterets; & M. le prince de Condé, un à Chantilly. L'art fut érigé en corps de maîtrise en 1610; & M. Bertrand observe, à ce sujet, qu'il eût été à souhaiter que les privileges eussent été bornés à des arts frivoles, ou à des professions dont on a abusé pour corrompre les mœurs. Nous n'entrerons pas ici dans le détail de l'art du paumier-raquetier; nous nous dispenserons de même de décrire les regles du jeu de paume. Il est tems de finir une annonce qui nous a entraînés au-delà des bornes

que nous pouvons donner à nos extraits. Nous alléguerons pour excuse l'importance de l'ouvrage & le desir de répandre les connaissances utiles qu'il renferme.

II. *Voyage en Sicile & à Malthe ; traduit de l'anglais de M. BRYDONE , membre de la société royale des sciences de Londres , par M. DEMEUNIER. Edition soigneusement corrigée sur la seconde édition anglaise , par M. B. P. A. N. augmentée de notes intéressantes par M. DERVEIL , & de quelques autres pièces importantes. 2 vol. in-8°. à Neuchatel , au magasin de la Société Typographique , 1776.*

— Nous avons annoncé dans quelques-uns de nos précédens journaux , la première édition , faite en Suisse , de ce voyage destiné à instruire autant qu'à plaire ; ainsi nous nous bornerons à parler des avantages de cette seconde , sur toutes celles qui l'ont précédée. On fait que la censure de Paris avait retranché plusieurs morceaux du texte original dans la traduction faite par M. Demeunier. L'auteur se trouvant en Suisse , a bien voulu fournir des secours très-utiles à M. le professeur Bertrand , pour l'aider à rétablir l'ouvrage dans son intégrité , & à corriger le grand nombre de fautes & de contresens qui

déparaient la traduction parisienne. De plus, un homme de lettres s'est donné la peine de comparer le récit de M. le chevalier Brydone, avec celui de quelques autres voyageurs modernes qui ont visité les mêmes lieux. Il y a ajouté diverses observations relatives à l'histoire naturelle & aux monumens de l'antiquité, que l'on voit dans la Sicile, de même qu'une lettre écrite par le voyageur anglais, sur une éruption du Vésuve, dont il avait été le témoin. Tous ces objets réunis composent les notes placées à la fin de chaque volume, & donnent un nouveau mérite à cette seconde édition, laquelle on a ornée d'ailleurs d'une gravure représentant le mont Etna; M. le chevalier Brydone étant le premier qui ait donné une description exacte de ce fameux volcan.

Il n'est pas inutile d'ajouter, pour que le public ne s'y trompe pas, que cet écrivain, philosophe, ami du vrai, autant qu'il est narrateur agréable, craignant qu'il ne se fit à Paris une réimpression de la traduction de son ouvrage par M. Demeunier, l'a désavouée publiquement, comme étant remplie de fautes, & affligée de plusieurs lacunes, en même tems qu'il approuve en plein l'édition que nous annonçons.



III. *Johann Melchior Stepli, . . . Abhandlungs, &c. Dissertation sur les fievres malignes ; par M. STEPLI, médecin de Dissenhofen, membre de la société des curieux de la nature de Zurich. A Zurich, in-8°.*

LES termes de *fièvre maligne*, & de *malignité*, dans les maladies, n'ont pas encore une signification suffisamment déterminée dans les écrits des médecins. Une épidémie de l'année 1768, a fourni l'occasion à l'auteur de faire sur ce sujet des observations & des réflexions qu'il a comparées avec la doctrine des auteurs classiques : & il se croit en état de fixer l'état de cette question.

Dans la première partie de sa dissertation, M. Stepli expose les principales opinions des médecins les plus distingués sur le sujet dont il s'agit : après quoi dans la seconde il décrit la *fièvre maligne*, en disant que c'est une maladie opiniâtre & dangereuse, qui attaque, sans distinction, des personnes de tout sexe, de tout âge & de tout tempérament ; qui tantôt s'associe à d'autres maladies & en augmente le danger, tantôt agit seule & se manifeste par la perte entière & rapide des forces du corps & par le désordre des facultés de l'ame. Dans ses commencemens, les signes pris de l'urine, du pouls, de

la respiration , & de la couleur du malade , qui sent peu de douleurs & n'a point d'altération , ne sont pas effrayans ; mais ensuite elle se déclare avec d'autant plus de violence , & par les plus facheux symptomes , qui peuvent jeter les plus habiles médecins dans l'erreur. Tout au moins le prognostic est-il très-difficile : quelquefois le malade succombe en peu de jours ; quelquefois cela va à des semaines , pendant lesquelles les accidens sont très-variés & très-complicés , sans qu'on puisse les prévoir , ni les définir. L'issue enfin est très-incertaine , mais pour l'ordinaire funeste.

IV. *Sebastian Castellio. . . Lebensgeschichte, &c. La vie de Sebastien Chateillon, pour servir à l'histoire de la réformation, & de la littérature ; par M. J. C. FUESLI. A Francfort & à Leipsick, in-8°.*

CHATEILLON n'a pas été un personnage assez important pour figurer parmi les réformateurs ; mais la singularité de ses destinées méritait peut être que l'on en conservât le souvenir , ne fût ce que pour grossir les traités *de infelicitate litteratorum*. Il est cependant plus question , dans l'ouvrage de M. Fuesli , des dogmes , des écrits & des controverses de Chateillon , que des circonstances

de sa vie. Tout ce qu'on avance ici, est tiré des meilleures sources, c'est-à-dire, des œuvres même de ce théologien littérateur, & de celles de Calvin & de Beze, avec qui il eut les principaux démêlés. On redresse à cette occasion plusieurs inexactitudes, quelques faussetés même répandues dans ce que Bayle & Varillas ont dit sur son compte. Ces petites découvertes ne laisseront pas d'avoir leur mérite aux yeux de ceux qui s'attachent à l'étude de l'histoire tant ecclésiastique que littéraire.

Chateillon, en passant de l'église romaine au protestantisme, s'était adressé pour cet effet en 1540 à Calvin, qui était alors à Strasbourg, d'où il le suivit à Geneve, & fut fait bientôt après, recteur du college de cette ville. Comme c'était un homme léger & inquiet, il quitta Geneve en 1544, & se rendit à Bâle, probablement à cause des imprimeries florissantes de cette ville, où il espérait de mettre ses ouvrages au jour, & de gagner sa vie. Il y vécut d'abord dans la plus grande pauvreté; il donna ensuite des leçons particulières à quelques jeunes gens; il devint auteur & correcteur d'imprimerie; & à la fin il obtint en 1553 la place de professeur en grec, qu'il remplit jusqu'à sa mort arrivée en 1563.

Il fut un des plus ardens antagonistes

de Calvin, sans qu'on puisse encore actuellement bien déterminer sur quoi roulaient leurs démêlés. M. Fuesli, en combinant divers passages, prouve qu'il s'agissait principalement entre eux du cantique de Salomon & de la descente de Jésus Christ aux enfers : deux questions qu'il aurait convenu à l'un & à l'autre de ne pas trop approfondir. A l'égard de la dernière, Calvin soutenait que le Sauveur avait été aux enfers pour y souffrir les angoisses des damnés. Mais une autre pierre d'achoppement très-considérable, fut la traduction française que Chateillon donna de la Bible, & qui fut condamnée de la manière la plus forte par les théologiens de Geneve, à l'instigation, sans doute, de leur chef. La traduction latine est encore recherchée, tant à cause de la latinité, que pour diverses interprétations singulieres qui s'y trouvent.

La prédestination fut aussi sur le tapis. Chateillon semblait se plaire à proposer toutes sortes d'opinions particulieres, par exemple, que les oracles sibyllins étaient une véritable révélation que Dieu avait accordée aux païens ; que la lecture de la Bible ne peut réformer le cœur sans l'intervention du S. Esprit ; que Jésus-Christ aurait pu pécher, s'il avait voulu ; que le magistat n'a pas le droit de punir de mort les

voleurs & les adulteres , &c. En deux mots, Chateillon parait avoir été un fanatique & un brouillon. Cependant il a dit quelques vérités , & n'a pas toujours eu le tort dans ses disputes.

Au reste , c'est ici la dernière production de M. Fuesli , que la mort a enlevé depuis ce tems là , & qui mérite d'être regretté.





S E C O N D E P A R T I E
 N O U V E L L E S L I T T É R A I R E S
 D E L' E U R O P E,

I. *Dialogue sur le goût entre le vieil Ariston
 & le jeune l'Empirée ; par M. COUSTIL-
 LIER. A Paris, 1776, in-8º.*

C E dialogue ne peut que faire plaisir à ceux qui conservent encore le goût des bons vers, dans un tems où l'on est comme inondé de tant de mauvais. L'auteur a de la verve, de la facilité, de l'élégance, & il donne de bonnes leçons qu'on néglige peut-être trop, & dont on lui doit savoir gré de s'être pénétré. Le jeune l'Empirée a tout le feu & l'enthousiasme de son âge ; il est persuadé que tout est permis à l'audace en faveur du génie, & que le goût n'est rien.

Le génie ose tout, & ne veut point d'entraves.

Sourd à la voix du dieu qui le subjugué en vain,
 D'une gêne importune il dédaigne le frein ;

Dans le sentier qu'il s'ouvre il marche en assurance,
 Et doit toute sa gloire à son indépendance.

Ariston lui répond.

... Eh ! que me sert dans l'ombre de la nuit,
 L'éclair étincelant qui m'échappe , & qui fuit ?
 Qu'importe cet éclat qu'enfantent les orages ,
 Et la foudre qui gronde au milieu des ravages ?
 Vaut-elle , à tes regards , ce jour calme & serein ,
 Qui du monde embelli , bienfaiteur souverain ,
 De ses rayons naissans colore la nature ,
 Emaille nos vallons de fleurs & de verdure ,
 Rend plus pur & plus doux le soufflé des zéphirs ,
 Et semble ouvrir nos cœurs à de nouveaux plaisirs ?
 Du goût que tout inspire , ainsi la loi suprême
 S'annonce par la voix de la nature même ;
 Ainsi l'univers parle , & son brillant tableau
 Porte ou réveille en moi le sentiment du beau.
 J'y découvre par-tout la règle , l'harmonie ;
 Et cette liberté , que tu prends pour génie ,
 N'est souvent que la fougue & l'indocilité
 D'un poète inégal en sa fécondité ,
 Qui du Pinde en secret méditant la conquête ,
 D'un laurier tout à lui , veut y ceindre sa tête ;
 Qui brûle d'y régner , sans maître & sans égaux ;
 Qui veut que son orgueil écrase ses rivaux ,
 Et qu'aux pieds de l'autel , que lui-même s'érige ,
 La raison , de sa verve , adore le prestige.

L'Empirée répète ici les reproches que bien des écrivains qui se croient poètes, ne cessent de faire à la raison, & sur-tout dans ce siècle, où quelques hommes froids accusent la philosophie d'être l'ennemie & la mort de la poésie. Nous les exhortons à lire la réponse d'Ariston.

... Je t'arrête à ces vagues propos ,
 Argumens rebattus des sophistes nouveaux ,
 Zoïles dont la vue & louche & rétrecie
 N'apperçoit des objets que la superficie.
 Ah ! loin de resserrer & de borner comme eux
 Le magique pouvoir du langage des dieux ,
 Veux-tu voir à quel point sa beauté mâle & fiere ,
 Noble dans sa parure , & sans fade ornement ,
 A la raison sublime unit le sentiment ?
 Aux rivages Troyens va consulter Achille :
 Descends chez Pluton même , à la voix de Virgile :
 D'Armide abandonnée interroge les pleurs ,
 Et Renaud qui s'arrache à ses charmes trompeurs.
 Que dis-je ! quand Lucrece , apôtre d'Epicure ,
 Veut percer le bandeau qui couvre la nature ,
 Du mortel indiscret si tu plains les efforts ,
 Viens , & prête du moins l'oreille à ses accords ;
 De ses tons ravissans connais la force heureuse ;
 Admire par quel art sa muse harmonieuse

Flatte , eleve , agrandit l'ame de ses lecteurs ,
 Et vois quel champ aride il a semé de fleurs.
 Qu'un autre, plein du feu qui l'entraîne & l'égare,
 M'offre de mille objets l'assemblage bizarre ;
 Qu'avidé de tout peindre , en ses tableaux divers ,
 Sa muse vagabonde embrasse l'univers ;
 Qu'il décrive l'azur de la voûte éthérée ,
 Les flammes du midi , les frimats de borée ;
 Qu'il compte nos plaisirs, nos crimes, nos remords ;
 Que du sein de la tombe il évoque les morts :
 Frappe de tant de traits , si mon ame sommeille ,
 Si d'un vif intérêt le charme ne m'éveille ;
 De tout ce qu'il contemple , interprete fougueux ,
 Si l'auteur bigarré ne présente à mes yeux
 Qu'un ouvrage sans but , sans accord & sans suite ,
 Je demeure immobile aux vers qu'il me récite ;
 Leur ton que j'admirais finit par me glacer.
 J'aime l'auteur qui pense , & qui me fait penser ;
 Je chéris les talens de l'écrivain utile ,
 Qui simple , ingénieux , agréable & facile ,
 Sans apprêts , sans recherche , & sans soin affecté ,
 Dans ses plus beaux atours me peint la vérité ;
 Qui , loin de m'effrayer par un langage austere ,
 A mes yeux délicats offre un jour salutaire ;
 Me plait en m'éclairant , m'attache , m'attendrit ,

Et contente à la fois mon cœur & mon esprit.
 Si tu cherches l'éclat d'une gloire solide ,
 Voilà , n'en doute point, ton véritable guide.
 Son appui fut le goût , qui dut être le tien.

Les détracteurs du goût opposent toujours
 Shakespear & Corneille ; mais ils oublient
 que l'art qu'ils créèrent a fait de grands
 progrès.

Quand la terre admira leur vol impétueux ,
 L'homme d'un long sommeil fortait à peine encore ;
 Le beau jour qui nous luit, n'était qu'à son aurore ,
 Et dut laisser alors à des arts peu connus ,
 Ces traits défectueux qu'on ne pardonne plus ;
 Mais par leurs défauts même on s'instruisit à plaire ;
 Le talent plus docile en devint plus sévère.
 La règle plus certaine exigea plus de soin ,
 Et du goût cultivé fit sentir le besoin.
 Apollon , de ce goût défenseur adorable ,
 Voulut un jour , dit-on , par un crayon durable
 Le graver dans nos cœurs épris de ses attraits ;
 L'élégance fidelle en dessina les traits ;
 La justesse attentive accourut sur ses traces ,
 Et la force empruntant le coloris des graces ,
 Trouva ce naturel & cet accord charmant ,
 Qui plaît par la finesse & par le sentiment.

On pourrait être étonné qu'après avoir montré un peu de mépris pour le goût, l'Empirée ose citer l'écrivain immortel qu'on peut regarder comme le dieu du goût, & qui a su l'associer au génie. Ce passage, qui amène naturellement l'éloge de ce grand homme, ne peut qu'être relu avec plaisir : nous le citerons, & nous terminerons par là notre extrait.

Quel exemple a séduit ton cœur ambitieux ?

Prétends-tu me nommer celui que la nature

A seul de tous ses dons enrichi sans mesure ?

Cet oracle du goût qu'il ne dément jamais ;

Auteur qui, de sa plume embellissant les traits,

Rend plus chère à nos yeux la raison qu'il décore ;

Esprit universel dont la terre s'honore ;

Prodige dont l'éclat nous frappe & nous surprend ;

Homme unique à jamais ; peut-être encor plus
grand,

Si lui-même, en effet, de son brûlant génie,

Avait pu limiter la carrière infinie,

Mais toi dont l'œil avide ose le contempler,

A quel titre, à quel prix, veux-tu lui ressembler ?

Sens-tu ce même feu, dont l'ardeur le domine,

Et de son astre heureux l'influence divine ?

Aurais-tu, dis-le moi, ce savoir épuré,

Ce goût piquant & fin , par l'étude éclairé ,
 Cette gaité facile , aimable , enchanteresse ,
 Qui des fleurs du printems couronne sa vieilleſſe ?
 Cet art de tout charmer , ce talent plein d'attraits ,
 Et cet eſprit fécond qui ne tarit jamais ? . . .

II. *Le Triomphe des graces , ou élite des meilleurs écrits anciens & modernes. Publié par M. DE QUERLON. Grand in-8°. d'environ 350 pages , avec fig. Paris.*

ÉCRIRE des graces , c'eſt vouloir fixer ſur le papier, ces vapeurs légères que l'œil entrevoit à peine, ces nuances fugitives qui ne ſont déjà plus , quand on veut obſerver les traces qu'elles ont laiſſées dans l'eſprit ; c'eſt prétendre enchaîner Protée & la mobilité même. L'idée des graces , comme le dit M. de Querlon , eſt devenue familière ; c'eſt-à-dire , qu'on a ſans ceſſe ce mot à la bouche : mais que de diverſité dans le ſens qu'on lui donne , ou qu'on doit lui donner ! On parle de graces , on s'entend en général ; mais les détails ſe refusent le plus ſouvent à notre attention. A la vue , on juge aſſez bien de ce qui forme les graces , & des défauts qui leur ſont contraires. On dit qu'une femme a des graces répandues ſur toute ſa perſonne , fait tout avec grace ; qu'une autre

anime ou adoucit son regard, pince doucement les levres, prend des airs enfantins, minaudes de toutes les manières, pour montrer des graces, & ne peut y réussir. On ne se trompe point dans ce double jugement. Vient-on à se demander ce qui rend si agréables les moindres gestes de la première, ce qui fait qu'un mouvement de tête, un mot ordinaire, en passant par sa bouche, enchante en elle ? *Hoc opus, hic labor* ; on ne peut le définir ; les termes manquent ; on est obligé d'avoir recours à un obscur *je ne sais quoi*. Les perfections de ce genre n'ont point de nom ; on dirait que l'ame en saisit l'ensemble, & n'a pas la faculté de les distinguer ; que, satisfaite du plaisir qu'elles lui causent, elle dédaigne d'en connaître la nature ; que l'impression qu'elle en reçoit, est trop vive ou trop rapide pour que, dans le moment de repos qui suit, elle puisse s'en rappeler les causes & les circonstances.

Les anciens, qui personnifiaient, qui divinisait tout, nous ont représenté les graces sous des emblèmes & des noms dont la variété prouve assez qu'ils n'en avaient qu'une idée très-imparfaite. Ils ont senti le pouvoir de ces divinités charmantes, & la nécessité de leur rendre un culte religieux ; mais en quoi consistaient cet empire & ce culte ? Leurs idées à l'un & à l'autre égard sont assez

confuses. Platon, dont la plume distillait le miel, le divin Platon n'a-t-il pas donné à son disciple Xénocrate un conseil au moins inutile, en lui recommandant de sacrifier aux graces? Est-ce assez de s'étudier à plaire, pour plaire en effet? Il n'est point d'art de plaire par la magie des graces. C'est la nature qui les donne. Les soins, le travail, les efforts ne sont qu'autant d'obstacles à l'acquisition de ce don précieux. Xénocrate, docile aux leçons de son maître, put devenir moins dur, moins agreste; mais qu'il y a encore loin de là aux graces! Concluons qu'une bonne théorie des graces est encore à faire, & que, sans doute, elle le fera long-tems. Mais un tel ouvrage est-il impossible? Pourquoi le penser? Pourquoi soutiendrait-on que l'espece humaine ne se connaîtra pas un jour mieux qu'elle ne se connaît aujourd'hui? *Nil arduum mortalibus.*

En attendant que l'homme fasse cette heureuse découverte; il est avantageux de recueillir ce qu'on a dit de plus plausible sur cette matiere attrayante, & de mettre à côté les hommages que l'esprit humain a rendus aux graces, & qui en sont eux-mêmes des modeles. Ce tableau ne sera pas inutile pour les recherches ultérieures relativement aux graces de l'esprit. Tel est celui qu'offre ici M. de Querlon. Son recueil contient des

pieces , pour la plupart trop connues pour nous y arrêter. Telles sont la dissertation de l'abbé Massieu , où ce savant rassemble tout ce que l'antiquité nous a transmis sur l'origine , les noms , le nombre , le culte , les attributs , &c. des *graces* ; l'*ode des graces* , adressée par La-Motte au duc de Vendôme ; le ballet des *graces* , de Roy ; les *graces* , comédie de M. de Saintfoix ; l'article *graces* , extrait du *dictionnaire encyclopédique* , &c. Les morceaux moins connus sont les *graces vengées* , drame traduit de l'italien , de l'abbé Métafaste. Cette piece a été composée pour le petit théâtre de la cour de Vienne , du tems de l'empereur Charles VI. Ces sortes de divertissemens étoient ordinairement exécutés à Vienne , ou à la Favorite. L'empereur , qui aimait & cultivait les talens , y tenait quelquefois le clavestin. Ce prince a même composé la musique de quelques-uns de ces divertissemens. Les graces se proposent de se venger de Vénus , qui les traite en esclaves , & qui ne serait rien sans elles. Le seul moyen qui se présente à leur esprit , c'est de former une beauté qui efface la sienne. Elles lui donnent tout ce qui manque à Vénus. Elles réunissent en elle la beauté & la majesté. Ses appas ornent la modestie ; elle rassemble toutes les vertus , & son visage annonce la bonté de son cœur royal. Son

nom est Elise. Près d'elle les graces auront bientôt recouvré la décence qu'on leur vit dans l'âge d'or. Il n'est pas difficile de deviner que sous cette ingénieuse allégorie le poète a peint l'auguste impératrice, dont la haute sagesse est admirée de l'Europe entière, & qui captive tous les cœurs en gouvernant ses vastes états par la justice & par les bienfaits.

Un dialogue intitulé *Criton*, sur la grâce & la beauté, traduit librement de l'anglais, des réflexions sur la grâce dans les ouvrages de l'art, par l'abbé Winckelmann, un discours sur les graces, tiré de l'*Essai sur le beau*, du P. André, ne sont pas les pieces les moins intéressantes de ce recueil. Mais comme en matiere de graces les exemples sont préférables aux préceptes, nous nous bornerons à rapporter quelques morceaux de l'épître aux graces, par M. le C. de B. & des deux pieces de M. Dorat, qui terminent ce recueil.

L'amour (*dit le premier*), à travers son bandeau,
 Voit tous les défauts qu'il nous cache :
 Rien à ses yeux n'est toujours beau ;
 Et quand de vos bras il s'arrache,
 Pour chercher un objet nouveau ,
 Vos mains rallument son flambeau ,

Et ferment le nœud qui l'attache.
 Bien plus facile à dégoûter ,
 Moins délicat & plus volage ,
 Le plaisir se laisse emporter
 Sur l'aile agile du bel âge ;
 Il dévore sur son passage
 Tous les instans , sans les compter.
 Vous seule lui faites goûter
 Le besoin qu'il a d'être sage.

• • • • •
 • • • • •
 La nymphe qui craint un regard ,
 Et qui pourtant en est émue ;
 La naïade , qui par hasard
 Nous laisse entrevoir qu'elle est nue ;
 La vendangeuse qui sourit
 Au jeune sylvain qu'elle enivre ,
 Et lui fait sentir que , pour vivre ,
 L'enjoûment vaut mieux que l'esprit ;
 De l'amour victime rebelle ,
 La boudeuse , qui dans un coin
 Semble fuir l'amant qu'elle appelle ;
 Qui plus sensible que cruelle ,
 Gémit de sentir le besoin
 De le laisser approcher d'elle ;

La rêveuse , dont la langueur
 La rend encore plus touchante ,
 Qui se plaint d'un mal qui l'enchanté,
 Dont le remede est dans son cœur.

.
 L'amante qui , dans son ardeur ,
 A de l'amour sans indécence ,
 Et qui fait à chaque faveur
 Faire revivre l'innocence ;
 La beauté dont les yeux charmans
 Donnent des desirs sans ivresse ,
 Qui , sans refroidir ses amans ,
 Leur fait adorer la sagesse.

.
 Un geste , un soupir , un regard ,
 Ce qui plait sans peine & sans art ,
 Sans excès , sans airs , sans grimaces ,
 Sans gêne , & comme par hasard ,
 Est l'ouvrage charmant des graces.

Nommer M. Dorat , c'est rappeler l'idée
 de la légéreté & de la finesse , nous dirions
 presque anacréontique de son pinceau , mais
 sur-tout de cette ame honnête qui fait aussi
 bien louer les talens que les cultiver , & en
 donner des modèles. Il offre une nouvelle
 preuve de cette noblesse de sentimens dans

l'épître à M. de Saintfoix, auteur de la comédie des *Graces*. Il peint, avec leurs crayons même, les situations les plus heureuses : témoin ce morceau :

Au fond de ce bocage sombre ,
 Quel dieu , l'œil à demi fermé ,
 Dort, ou feint de dormir à l'ombre
 De cet arbrisseau parfumé ?
 C'est l'amour , c'est ce dieu perfide ,
 Toujours plus cruel & plus beau.
 Voilà son air doux & timide ,
 Voilà ses traits & son flambeau.
 Trois nymphes , pour lui quel présage !
 S'avancent d'un pas incertain ,
 Le regardent d'un air malin ,
 Et se sauvent sous le feuillage.
 L'amour rit de leur badinage ;
 Il s'applaudit de leur frayeur.
 Ce sont les attraits du bel âge ;
 C'est l'innocence & la candeur :
 C'est la rose qu'enferme encore
 Son bouton chéri de zéphir.
 Le plaisir de la voir éclore
 Double celui de la cueillir.
 L'aspect d'un enfant les rassure :

On vante ses vives couleurs ,
 On joue avec sa chevelure ,
 On l'enfvelit fous des fleurs.
 Renfermant encor son ivresse ,
 Son fein , que l'on ose presser ,
 Palpite , & craint de repouffer
 La jeune main qui le careffe.

En comparant ce morceau à la scene de la piece qui y répond , on conviendra qu'il était difficile de la rendre avec plus de grace & d'intérêt. Cette touche délicate & pure ne brille pas moins dans l'éloge mérité de M. de Saintfoix , qui termine cette épître charmante. Peintre des graces , dit M. Dorat :

Des fleurs dont tu femas leurs traces ,
 Ton front doit être couronné.
 Jusq'ici ta touche légère
 N'a point rencontré de rivaux.
 L'amour fit placer des tableaux
 Dans tous les boudoirs de Cythere ,
 Et la nymphe la plus sévere
 S'anime au feu de tes pinceaux.
 Apprends-moi cet art de séduire ,
 Cet art qui fixe le succès.

.
 Mais quoi ! puis-je en toi méconnaître

L'aimable élève du plaisir ?

Sans l'art sublime de jouir ,

Anacréon ferait à naître.

Les ris , les graces , les amours

Furent les dieux de tes beaux jours.

Plein d'un feu si prompt à s'éteindre ,

Et que tu fais entretenir ,

C'est à force de les servir

Que tu parvins à les bien peindre.

Il est donc encore des gens de lettres ,
ames douces , & que l'envie n'a point flé-
tries , qui se font gloire d'admirer ceux qui
courent la même carrière. Que leur conduite
est une censure affligeante pour ceux qui ,
estimables à d'autres égards , mais qui se lais-
sant emporter par une passion aveugle , ne
rougissent pas de répandre des flots de fiel
jusques dans un ouvrage consacré aux gra-
ces , sans faire attention qu'ils transforment
par ces excès , des déesses décentes & ingé-
nues , en Mégeres & en harpies dégoûtantes !

M. de Querlon a dû à un heureux hasard
l'épître suivante du même auteur , intitulée
Les graces , & qui mérite bien ce titre. Quoi-
qu'elle ne puisse que perdre beaucoup à être
morcelée , nous croyons ne pas déplaire à nos
lecteurs , en en transcrivant quelques qua-
trains , puisque la longueur de cette notice

ne nous permet pas de la leur donner toute
entiere.

En mille plis voluptueux ,
Dans tes habits elles (*les graces*) se jouent.

Eglé, ce sont elles qui nouent
Les tresses de tes beaux cheveux.

.
Loin cependant les vains apprêts ;

Suis le conseil de la nature.

Belle Eglé, de défaut d'attraits

Fit seul inventer la parure.

.
Des fleurs qui naissent sur tes traces

Couronne-toi sans autres soins ;

Tout ce que l'art ajoute aux graces ,

En est toujours une de moins.

Des morceaux qui composent ce recueil ,
les uns traitent de la science des graces , &
les autres en font des exemples : ils sont tous
choisis avec goût. Ceux qu'a traduits M. de
Querlon , gagnent sous la plume , dit M. Ré-
mond de S. Albine , son censeur ; & c'est avec
raison que le traducteur lui-même avoue que
les gens du monde , *quos penes arbitrium &
norma* , les personnes un peu lettrées , les
artistes , les amateurs , ne verraient pas sans
intérêt un recueil où l'on a rassemblé ce que

les anciens & les modernes ont dit de plus agréable & de plus exact, tant sur les graces que sur la grace. La matiere n'est pas épuisée. Il sera aisé de former un second volume de ce qui en reste épars; & la littérature ancienne & moderne est trop familiere à M. de Querlon, pour qu'il soit besoin de lui indiquer les sources où il peut puiser. Mais il ferait bien nécessaire qu'il prît la peine d'en corriger les épreuves lui-même. On souffre de voir que, dans un livre où l'on étale tout le luxe typographique, on ait laissé échapper tant de fautes d'impression.

III. *The run away, &c. La fuite, comédie en cinq actes, représentée pour la première fois le 17 février 1776, sur le théâtre royal de Drury-Lane. A Londres, 1776, in-8°.*

CETTE piece est attribuée à une femme, mistress Cowley, l'épouse du libraire qui la débite. Elle a eu le plus grand succès; peut-être n'en méritait-elle pas un aussi complet.

La scene se passe à la campagne. Miss Emilie, jeune demoiselle de famille & de fortune, a quitté la maison de son oncle, chez lequel elle vit depuis la mort de ses parens, pour éviter un mariage auquel on la forçait. Elle est venue chercher un asyle chez

M. Drummond ; celui-ci , qui est garçon , ne peut pas lui en donner un déceimment. Il la fait entrer dans la maison de sir Hargrave son voisin , où elle fera plus honnêtement , jusqu'à ce qu'il soit parvenu à faire sa paix avec son oncle. Emilie cache ce qu'elle est dans la maison de sir Hargrave , où tout est en fête , parce qu'on y attend son fils George qui revient de l'université , & que le vieillard veut marier à lady Dinah , veuve âgée de 50 ans , mais riche. Le bon-homme préfere , sans doute , les richesses à des héritiers ; car il ne s'attend pas à voir jamais sa bru en donner à son fils. George qui arrive , ignore les intentions de son pere. Il fait bien qu'il a arrêté un projet de mariage avec lady Dinah ; mais il est fort éloigné de croire qu'il en est l'objet. Il n' imagine pas que le vieillard ait pu concevoir ce dessein ridicule , & il croit bonnement que c'est lui-même qui veut épouser la dame. Il trouve cette union assortie. Elle ne saurait lui faire aucun tort , parce qu'elle ne peut amener dans la maison , de petits freres qui partageraient avec lui l'héritage. La méprise du fils sur les intentions de son pere , produit quelques scenes plaisantes. Lorsque ce dernier lui parle de mariage , sans nommer l'époux qu'il veut donner à Dinah , il répond en fils respectueux qui ne peut & ne

doit qu'approuver les volontés de son pere. Ses scenes avec lady Dinah ne sont pas moins comiques. La soumission de George, l'aveu qu'il donne au mariage, persuadent la bonne dame, qui le croit mieux instruit, qu'il est amoureux d'elle. George est bien éloigné d'une pareille sottise, pour nous servir de son expression, lorsque le mystere est dévoilé. Il est amoureux depuis long-tems d'Emilie; il a fait sa connaissance pendant son séjour à l'université, & il a fait plus de progrès dans le cœur de son amante, qu'il n'en a fait dans ses études. On peut juger de sa joie, en la revoyant dans la maison de son pere. Emilie, comme l'on voit, en fuyant un époux qui lui déplaît, n'a pas choisi un asyle loin de l'amant dont elle est éprise. Elle a avec lui une conversation très-tendre dans un bosquet du jardin. La vieille lady Dinah, fiere d'avoir inspiré de l'amour à un jeune homme, croyant lui devoir de la complaisance, le suit malheureusement par-tout. Elle l'apperçoit avec Emilie; l'air occupé qu'ils ont l'un & l'autre, lui donne de l'inquiétude; elle veut savoir de quoi ils s'entretiennent; elle se glisse derriere une char-mille pour les écouter; elle n'a pas lieu d'être satisfaite de ce qu'elle entend. Son dépit est trop vif pour ne pas lui faire desirer une vengeance. Elle a recours à une de ses femmes,

à qui elle confie ses chagrins , & lui promet 200 liv. sterling , si elle peut faire chasser Emilie de la maison. Cette entreprise ne paraît pas difficile à Susanne (c'est le nom de la foubrette). Elle engage un valet qui l'aime , à la servir , & celui-ci imagine de calomnier Emilie , de la peindre comme une fille de mauvaise vie , qu'il a connue autrefois , exerçant ce métier honteux. Cette accusation se fait devant le juge du lieu , qui vient voir sir Hargrave. Ce juge imbécille a beaucoup égayé les spectateurs , parce qu'il a donné lieu à plusieurs traits de satyre contre la partialité des magistrats. On en a répandu quelques-uns sur les droits de chasse , qui réfléchissent sur les deux chambres du parlement , qui ont réuni leur sagesse , pour porter des bills en faveur de la conservation des lievres & des perdrix. Emilie accusée ne veut point se nommer , & est fort humiliée par ces juges , qui la condamnent sur son silence. Heureusement on revient à une meilleure opinion , en voyant arriver son oncle qui la cherche par-tout , & qui ayant découvert sa retraite , vient pour l'en arracher , & la forcer de s'unir avec l'époux qu'il lui destine. Il veut l'emmener ; mais George la défend. Drummond , qui l'a protégée , essaie de convaincre l'oncle inexorable , qui veut la rendre malheureuse. Voyant son éloquence inutile ,

il s'écrie avec indignation : " Eh bien , tu perds tes droits ; Emilie n'est plus ta pupille ; punis-la en lui ôtant ton bien. Je suis garçon ; je n'ai point de parens qui aient besoin de moi ; elle est mon héritière ; j'acquiers par-là le droit de disposer d'elle , & j'en use en l'unissant à ce qu'elle aime. „ Cette leçon de Drummond touche l'oncle. Sir Hargrave consent aussi au bonheur de son fils. Ladi Dinah se retire furieuse. . . George a une sœur qui épouse aussi Seymour , un de ses amis , personnage épisodique , dont nous n'avons rien dit , & dont nous n'avons rien à dire : il a fourni une scène imitée d'une situation heureuse dans une comédie de M. Dorat. Seymour , accusé d'infidélité par sa maîtresse , à cause d'un portrait qu'il lui cache , se justifie en le lui montrant ; & elle y reconnaît le sien avec une surprise égale à sa joie. ●





TROISIEME PARTIE.
PIECES FUGITIVES.

- I. *Prospectus d'un dictionnaire universel raisonné de médecine, contenant l'anatomie, la physiologie, &c. & l'histoire littéraire relative à ces sciences. Ouvrage tiré de l'Encyclopédie d'Yverdon, augmenté & amélioré par des auteurs célèbres dans ce genre. Proposé par souscription. Suite.*

LA chymie sortit enfin des laboratoires des artistes qui la cultivaient, pour se répandre dans le monde. Alors il fallut faire entendre ou substituer aux anciens mots barbares, des termes intelligibles; il fallut parler à la raison, & l'on multiplia les expériences dont on a fait la plus heureuse application aux sciences & aux arts. Et que ne doit-on pas attendre des travaux de ceux qui les cultivent aujourd'hui avec tant d'éclat! Les académies semblent se disputer à l'envi la gloire de publier les meilleurs mémoires de chymie, & les chaires sont occupées par les chymistes du premier ordre. Leurs lumières ont paru dans toute l'Europe, & l'on doit

bien être assuré que nous nous sommes fait un devoir de les mettre à profit, par les grands secours de M. Pott, M. Macquer, & M. Spielmann.

La chirurgie est cette partie de la médecine qui traite des maladies qui ont besoin, pour leur guérison, de l'opération de la main, de l'application des topiques & des autres secours externes. Elle fut intimement unie à la médecine dès son origine. Les premiers peres de l'art de guérir ont indistinctement cultivé ces deux sciences; il paraît aussi qu'ils ont exercé la pharmacie, & on peut dire que les anciens savaient ordonner, préparer & appliquer un remède. Les premiers médecins grecs ont aussi cultivé & pratiqué ces trois branches de la médecine; mais soit que les connoissances qu'on a acquises dans chacune d'elles aient été trop étendues pour qu'un seul homme pût les posséder, soit qu'ils aient eu d'autres motifs, la médecine était divisée en trois branches, & elles faisaient l'objet d'autant de professions distinctes du tems des derniers Grecs & des Arabes: bien plus, la chirurgie était elle-même divisée en plusieurs parties qui étaient exercées par différentes personnes; il y avait des herniaires, des dentistes, des oculistes, &c.

Vers le onzième siècle, la médecine fut plus spécialement séparée de la chirurgie.

La médecine fut cultivée par des clercs ; mais comme l'église romaine interdisait toute effusion de sang aux ecclésiastiques, les médecins se virent obligés de livrer la chirurgie aux barbiers : il n'y eut que très-peu de médecins qui osassent exercer cette partie de l'art de guérir, parmi lesquels on peut compter Roger théologien, Lanfranc, Salicet & Brutus, dans les ouvrages duquel on lit : *Operationes noluerunt medici propter indecentiam exercere ; sed illas barberiorum in manibus reliquerunt.*

C'est depuis cette époque que la chirurgie a été en quelque manière séparée de la médecine. Cependant des médecins célèbres ont exercé la chirurgie dans toutes les parties de l'Europe, & en divers tems. On peut même avancer que les médecins praticiens qui se sont acquis une grande réputation, possédaient la science chirurgicale ; car les uns l'ont enseignée avec succès, les autres ont publié les plus importants ouvrages de chirurgie que nous ayons.

On peut aussi avancer que, depuis que la chirurgie est séparée de la médecine, les chirurgiens qui se sont acquis une grande réputation, qui ont illustré leur art, ont eu des connaissances assez étendues de la médecine ; ce qui tend à prouver qu'il faut posséder cette science pour savoir la chirurgie ; que

pour être bon chirurgien , il faut être médecin. Les maladies externes qui sont l'objet de la chirurgie , sont essentiellement les mêmes que les internes qui sont du ressort de la médecine ; elles ont la même importance , puisqu'elles portent avec elles un égal degré de danger , qu'elles ont la même terminaison & la même origine ; elles présentent les mêmes indications & exigent les mêmes moyens de curation.

La plupart des maladies externes supposent des causes & des vices intérieurs ; & combien n'y a-t-il pas de maladies internes que l'on ne guérit que par des secours externes ! On ne peut par conséquent séparer essentiellement la chirurgie de la médecine ; & il convient que dans un dictionnaire , la chirurgie y tienne une place honorable.

Nous réunissons donc à juste titre les deux branches de l'art le plus consolant qu'aient inventé les hommes. Nous écrivons également pour les chirurgiens & pour les médecins : lors même que nous écrivons sur la chirurgie , nous croyons travailler essentiellement pour le service des médecins. La chirurgie s'est beaucoup perfectionnée dans ce siècle : sans parler des efforts des Français pour rendre les instrumens plus maniables & plus sûrs , & pour éclairer les opérations les plus difficiles , on a travaillé avec beau-

coup de succès à simplifier les instrumens & le manuel. En Angleterre & en Allemagne, on a cultivé avec beaucoup de soin la partie médicale de la chirurgie, la diete & les médicamens.

Il nous a toujours paru, en fréquentant les hôpitaux de France, en liant des conversations avec des chirurgiens, & en lisant même les chefs-d'œuvres de cet art, que la partie médicinale, partie cependant très-essentielle de l'art de guérir, n'y est pas traitée avec l'ardeur, ni avec le zele qu'on donne à la partie qui enseigne à se servir de la main. On tâchera de présenter dans ce dictionnaire, un précis & des découvertes nombreuses qui se sont faites en France sur les opérations, & des conseils salutaires que les chirurgiens de Londres & de Berlin ont donnés pour les médicamens.

La vraie médecine doit être fondée sur la connaissance des maladies, sur celle de leurs causes, de leurs signes, de leurs prognostics, & non sur des raisonnemens vagues & arbitraires, qu'on a empruntés d'une physique conjecturale. Les premiers médecins ont suivi une route toute contraire dans la pratique de la médecine: uniquement occupés de l'observation, ils ont tâché d'éviter tout ce qui se ressentait des conjectures & de l'esprit de système; ils voulaient découvrir la

marche de la nature, & non l'imaginer. C'est d'après cette méthode si utile aux progrès de la physique, qu'Hippocrate, ce divin pere de la médecine, la pratiqua & l'enseigna. Ses écrits prouvent qu'il a tout sacrifié à l'observation, & qu'il ne s'est permis de raisonner que d'après elle: tantôt il dirigeait toute son attention pour saisir les vrais symptômes d'une maladie, & pour en connaître les vrais caractères; tantôt il s'occupait à découvrir les signes qui dénotent une terminaison heureuse ou malheureuse; & personne n'a porté aussi loin la science du prognostic que cet illustre pere de l'art. Peut-être a-t-il poussé trop loin son attachement aux nombres; peut-être encore que les crises sont plus régulières dans ces beaux climats de la Grece & de l'Asie mineure; mais ce n'est qu'une pure conjecture que nous hasardons pour justifier l'idée d'Hippocrate sur les crises. Quoi qu'il en soit, on peut dire que le second livre de ses prédictions est un chef-d'œuvre de l'esprit humain; aucun ouvrage de cette nature ne peut lui être comparé.

L'esprit qui dirigea les Asclépiades & le grand Hippocrate dans la pratique de la médecine, servit de guide aux médecins pendant quelque tems. Mais Galien nova les observations de ses ancêtres & les siennes dans des raisonnemens dont on ne peut aisé-

ment suivre la suite ; ses ouvrages sont pleins d'explications diffuses & fastidieuses, qui se ressentent de la mauvaise physique de ce tems.

Cependant, la méthode de Galien, celle de tout expliquer, fit négliger l'observation, & en étouffa le vrai goût. Bientôt on transporta à la médecine tous les systèmes d'Aristote, & des derniers philosophes de l'antiquité. Les ouvrages de médecine furent remplis des rêveries de leurs auteurs. Peu à peu on y découvrit moins les opérations de la nature, que les idées particulières des médecins, qui semblaient plutôt s'occuper à la réformer qu'à l'étudier.

Les ouvrages de Descartes ont éloigné les médecins, aussi bien que les physiciens, de l'observation, & leur ont inspiré le goût d'expliquer les explications même des anciens. Les conjectures de ces grands philosophes ont été adoptées par les médecins, comme des réalités ; & l'homme imaginaire de Descartes a été regardé comme un homme réel & construit par la nature. De telles idées ont reculé les limites de la médecine ; chacun l'a pratiquée d'après ses conjectures ou d'après celles de ses maîtres. Les médecins chymistes ont appliqué à l'homme le résultat de leurs analyses ; ils ont cru que nos humeurs fermentaient dans nos vaisseaux, comme elles fermentent dans leurs laboratoires. On a

comparé le mouvement musculaire à l'explosion de la poudre à canon ; on a tout expliqué par les ferments. D'autres ont cru que le suc gastrique suffisait seul à la digestion, & qu'il était le seul dissolvant des aliments. La médecine pratique s'est ressentie de la vicissitude de toutes ces opinions. On a prétendu que telle ou telle maladie était produite par un acide surabondant, & telle & telle autre par un alkali.

Les anatomistes ont méprisé toutes ces opinions, & les ont regardées comme de vraies hypothèses : ils ont expliqué par les solides les diverses fonctions, & ils ont cru y trouver la cause des maladies. Wanhelmont & Stahl ont regardé le principe vital, comme l'instrument de la santé & de la maladie. Mais le grand Boerhaave, doué d'un génie sublime, & versé dans les principales branches de la vraie physique, expliqua les opérations de la nature, & l'art même de guérir, par ses véritables loix, que l'immortel Newton venait de découvrir. On apprit la géométrie, & son langage mit les médecins en état de consulter & de décrire la nature. La force du cœur, celle de l'estomac, & celle de divers autres viscères, a été calculée ; on a tout calculé, jusqu'à la force du pouls. On a fait des expériences pour confirmer ces calculs ; on a surpris la nature sur le fait, & l'on

a enrichi l'art de guérir, de découvertes très-importantes.

La méthode d'ouvrir les corps morts pour connaître les causes & le siege des maladies, a grandement concouru à reculer les limites de l'art de guérir. Non-seulement elle a rempli l'objet qu'on s'était proposé, en faisant de pareilles ouvertures, mais encore elle a fait connaître les rapports des signes & des symptômes de diverses maladies, avec leurs causes & avec leur siege. Or, peut-on les traiter avec succès, si l'on est dépourvu de ces connaissances? Et que de fautes ne font pas tous les jours ceux qui se trouvent dans ce cas! Que de jugemens n'hasardent-ils pas sur la cause & le siege de nos maux! Ils prescrivent des remedes au hasard; ils portent des pronostics que l'événement dément pour l'ordinaire. Rien n'est plus difficile à déterminer que le siege d'une douleur ou d'une tumeur quelconque dans le bas-ventre. L'on voit tous les jours les praticiens les plus célèbres tomber dans des erreurs grossieres, que les vrais anatomistes ne commettront jamais. Ils ont beaucoup d'avantages sur les autres médecins dans la pratique de la médecine. Dirait-on qu'il ne faut pas être bien savant en anatomie, pour juger d'un vice ou d'un mal local, & qu'il y a très-peu de médecins qui n'en soient capables? Mais combien de fois

n'a-t-on pas pris la syncope pour l'apoplexie, & dirigé le traitement vers la tête, lorsque le mal était à la poitrine ou dans le bas-ventre? N'a-t-on pas cru souvent que le poulmon était attaqué, & l'administration des remèdes n'a-t-elle pas été réglée sur cette idée, pendant que la lésion était au cœur, au thymus, ou à toute autre partie de la poitrine & même du bas-ventre? Rien n'est plus familier dans la pratique, que l'usage des remèdes propres à l'estomac, pour des douleurs qui ont leur siège dans le foie, dans la rate, dans le pancréas; & il arrive tous les jours qu'on découvre dans l'état le plus naturel, des viscères qu'on avait cru malades, tandis qu'on trouve le siège du mal dans des parties où on ne l'avait pas même soupçonné. Qu'on dise, après cela, se récrie M. Lieutaud, que l'anatomie est inutile à la pratique de la médecine! On ne le croira que lorsqu'on aura prouvé qu'il est indifférent de traiter une maladie pour une autre, ou qu'un remède donné à l'aventure n'influe en aucune manière sur les bons ou les mauvais succès d'une maladie. En vain dira-t-on, des désordres que l'ouverture des cadavres nous a manifestés, qu'ils ne sont assez souvent que le produit d'une autre maladie qui est dans les humeurs. Eh! qui en doute? Mais c'est ce produit qui menace la vie, qu'il importe

par conséquent de détourner ou de prévenir.

Il convient donc que celui qui se livre à l'art de guérir, ait de profondes connaissances de l'anatomie pratique; & comme nous souhaitons que cet ouvrage puisse en quelque manière lui tenir lieu de bibliothèque, nous y avons inféré tout ce qu'il y a de plus important à savoir dans cette branche importante de l'art de guérir.

La pratique de la médecine est le centre dans lequel doivent se réunir toutes les connaissances dont nous venons de montrer l'utilité. Le médecin praticien est comme l'arbitre & le dispensateur des moyens que chacune d'elles fournit pour le soulagement de nos maux, & il les traite avec d'autant plus d'avantage qu'il est mieux versé dans les différentes branches de la médecine.

C'est ce qui nous a engagés à donner dans ce dictionnaire un précis de chacune d'elles avec l'étendue convenable, & nous croyons qu'il sera d'une très-grande utilité à tous ceux qui s'occupent de la médecine ou des sciences qui y ont quelque rapport.

Nous sommes allés bien plus loin; nous avons essayé de rendre cet ouvrage utile encore à ceux dont la vocation n'a pas pour but le soulagement des autres, pour qu'ils pussent se secourir eux-mêmes, lorsqu'ils manqueraient de secours étrangers. Nous

avons chargé une personne, peut-être la seule capable en Europe, par une pratique éclairée de près de quarante ans, dans la pratique de la médecine, de la chirurgie & de la pharmacie, de faire des résumés judicieux, tant de médecine & de chirurgie, que de pharmacie, sous le titre d'*instruction domestique*. Ces résumés formeront un manuel complet de médecine, de chirurgie & de pharmacie, pour tous les ménages en général.

Pour l'intelligence de l'anatomie, des opérations de la chirurgie, & des travaux de la chimie & de la pharmacie, nous donnerons un volume de planches parfaitement bien gravées. M. Haller a bien voulu se charger de celles d'anatomie; M. Louis, de celles de chirurgie; & M. Macquer, de celles de chimie & de pharmacie.

Avant que de finir ce prospectus, je dois rendre un témoignage public de reconnaissance à M. le chevalier de Jaucourt. Ce véritable ami de l'humanité, un des plus habiles disciples, par goût, de l'immortel Boerhaave, informé par ma lettre de ce projet, me fit parvenir généreusement par le canal de notre ami commun, M. de la Lande, six gros vol. in-4°. d'excellens matériaux qu'il ramassait depuis long-tems pour une pareille entreprise. C'est un vrai trésor des plus impor-

tantes découvertes dans le grand art auquel nous destinons ce dictionnaire. Ce précieux monument de zele & d'intérêt pour le bonheur de l'humanité, que ce grand homme vient de me donner, n'est pas la première marque que j'ai reçue de la confiance dont il honore mes projets typographiques. Et c'est avec la plus grande joie que je profite de cette occasion, pour lui donner un témoignage sincere & public de ma juste reconnaissance.

Je mettrai sous presse ce *code de santé* au mois de juin prochain, avec le grand *dictionnaire de justice naturelle & civile*; & je compte pouvoir les achever en 1779. Je le propose par souscription. Ce *dictionnaire* contiendra 12 à 14 volumes in-4°. avec un volume de planches. L'exécution typographique fera parfaitement assortie à l'excellence des matériaux. Le prix de la souscription est de 12 liv. de France le volume de discours, & 30 liv. de France le volume de planches, en payant toujours un volume d'avance, & en s'engageant à prendre l'ouvrage complet avec les planches. La souscription sera ouverte toute cette année 1776, à la fin de laquelle le prix en fera arbitraire aux libraires qui en auront encore à vendre. L'on souscrit à Yverdon, chez M. Dupujet, libraire; & par-tout ailleurs, chez les mêmes

libraires qui ont fourni l'Encyclopédie d'Yverdon.

II. Prospectus. Histoire ecclésiastique, ancienne & moderne, depuis la naissance de Jésus-Christ jusques au dix-huitième siècle; traduite de l'anglais. Yverdon.

IL nous manquait encore en français une histoire ecclésiastique fidelle & impartiale, qui tint le milieu entre la sécheresse des abrégés que l'on nous a donnés jusques à présent, & la longueur ennuyeuse des mémoires trop détaillés, & des ouvrages volumineux que peu de personnes ont assez de patience & de loisir pour parcourir en entier, ou pour les lire avec quelque soin. L'histoire ecclésiastique de feu M. le baron de Mosheim était le seul livre existant dont la traduction pût remplir ce vuide. Il n'est point d'homme de lettres qui ne connaisse cet ouvrage de l'illustre chancelier de Göttingue, & qui ne sache le cas infini qu'en firent, dès qu'il parut, tous ceux d'entre les savans qui se sont appliqués à l'histoire ecclésiastique. On l'a regardé avec raison comme le meilleur ouvrage dans ce genre qui ait été publié jusques à présent dans aucune langue que ce soit. Une érudition profonde, accompagnée d'une critique sage & éclairée; une

connaissance exacte des matieres qu'il traite, un esprit juste, qui saisit l'essentiel de chaque chose, pour ne s'appesantir-jamais sur d'inutiles détails, & pour ne rien omettre de ce qui est nécessaire à la connaissance du vrai; un cœur droit, qui, en garde contre les séductions de l'esprit de parti, ne se permet, ni de déguiser quoi que ce soit de ce qui peut servir à éclaircir les faits & à rendre raison des événemens, ni de prêter à aucun objet des couleurs étrangères qui le défigurent & l'alterent; une ame modeste qui, ne pensant point qu'une assertion de sa part tienne lieu de preuve, & le dispense d'alléguer les raisons de ce qu'il avance, ou d'indiquer les sources dans lesquelles il a puisé, veut mettre ses lecteurs en état de vérifier tout ce qu'il se permet de dire, & d'en juger par eux-mêmes: tels sont les principaux traits qui, de l'aveu de tous les savans non prévenus, distinguent l'auteur de cette histoire ecclésiastique.

Tant de caracteres essentiels à un bon historien, & si nécessaires en particulier à celui qui compose une histoire de l'église chrétienne, qui a si souvent été défigurée par l'ignorance, la superstition, l'esprit de parti & le manque de bonne foi, n'ont pas permis au savant docteur Malcaine de méconnaître l'importance du service qu'il rendrait à

l'Angleterre, en traduisant en anglais ce morceau précieux. Mais comme, malgré tous les talens & la bonne intention de l'auteur, il était homme, & qu'il est de l'humanité de n'être pas infallible, le docteur Malcaine, versé dans l'histoire ecclésiastique, bon critique, à portée des meilleures sources de lumières en ce genre, en même tems qu'il a senti le prix de l'original, en a aperçu les légers défauts: il a travaillé à les corriger, non en changeant le texte même de l'auteur, qu'il a conservé en entier, mais en redressant par des notes aussi savantes que modestes & judicieuses, ce qu'il pouvait y avoir de moins exact ou de défectueux. Une première édition reçue très-favorablement du public, l'a encouragé à redoubler ses soins & son travail pour rendre plus complète & plus exacte une seconde édition, que les gens de lettres qui entendent l'anglais, ont accueillie avec les plus grands applaudissemens; il l'a enrichie de nouvelles notes, & de quelques additions considérables. C'est d'après cette seconde édition anglaise que l'on donne cette traduction française. Le traducteur anglais a senti, & nous le sentons comme lui, qu'il n'est pas possible de se borner pour le texte à une traduction servilement littéraire de l'original latin; les expressions de celui-ci sont trop concises,
trop

trop ferrées , pour que , sans employer un style d'une dureté insupportable , il fût possible de le traduire littéralement. En conséquence , le traducteur français s'est permis , à l'exemple du docteur Malcaine , d'employer un style plus coulant & plus plein , qui sans rien ajouter ni retrancher à l'original , rend fidèlement la pensée de l'auteur : il ose se flatter que le public français recevra cette traduction avec le même empressement que les Anglais ont reçu celle dont leur savant compatriote a enrichi leur littérature. On a senti combien cet ouvrage est supérieur à tout ce qui a paru jusques à présent sur ce sujet dans notre langue ; combien cette portion de l'histoire , si négligée par tant de gens , est cependant intéressante , utile aux progrès de la foi & de la piété , nécessaire dans ce tems où l'on emploie si souvent les faits pour appuyer ou pour combattre la vérité. Enfin , on reconnaîtra combien cette histoire est essentielle à ceux qui veulent juger par eux-mêmes des choses qui intéressent la religion , & avoir , pour les diriger dans ce jugement , un guide que la passion n'aveugle pas , & à qui l'esprit de parti & d'intolérance n'inspire ni réticence frauduleuse , ni fausseté dans sa narration.

Un savant très-judicieux s'est chargé , pour la perfection de notre édition , de dresser

avec goût une table générale des matières, qui rendra l'usage de ce livre très-commode.

Cette histoire contiendra cinq volumes, grand octavo, papier & caractère de ce prospectus. Le prix de chaque volume sera de quatre livres de France : les cinq volumes paroîtront tous ensemble à la fin de juillet.

III. *Idylle de Théocrite ; traduite par M. DE CHABANON.*

T H Y R S I S E T D A M O N .

T H Y R S I S .

QU'AVEC plaisir j'entends , au bord de ces fontaines ,

Les vents agiter l'air de leurs fraîches haleines !

Mais le son de ta flûte a des charmes plus doux :

Pan seul peut l'écouter , & n'être point jaloux.

Cede au dieu des troupeaux , cede-lui l'avantage.

D A M O N .

Le ruisseau qui gazouille à l'ombre de ces bois ,

O Thyrsis ! me plaît moins que le son de ta voix ;

Et dans l'art d'allier les vers à l'harmonie ,

Tu n'auras de rivaux qu'Euteipe & Polymnie.

Veux-tu , puisqu'en ce lieu nous sommes réunis ,
Berger, veux-tu chanter les malheurs de Daphnis ?

Pour payer de ce soin ta muse complaisante ,
 Je consens que trois fois ma chevre obéissante
 Épanche entre tes mains son lait délicieux :
 Je te promets encore un vase précieux ,
 Qu'enduit la cire molle au *burin* façonnée.

Là , tu verras Philis , de ses voiles ornée ,
 Sous un air de parure attirer les regards ;
 Deux rivaux , l'œil ardent & les cheveux épars ,
 De son cœur à l'envi se disputer l'empire.
 La folâtre le voit , & ne fait qu'en sourire :
 Elle fait d'un coup-d'œil les flatter tour à tour ,
 Et rit des longs débats d'un inutile amour.

Là , le vieil Alcidon , sur la pénible arene ,
 Souleve un lourd filet , qu'avec effort il traîne ;
 Il marche, on croit le voir : tous ses membres roidis
 Font faillir de son corps les muscles arrondis ;
 Son front est *déjà vieux*, son bras est jeune encore ;
 Ici , sont des raisins que la pourpre colore ;
 L'enfant qui veille auprès , *assis* sur les buissons ,
 D'un air distrait , s'occupe à rassembler des joncs :
 De gâteaux emmiellés sa corbeille est remplie ;
 Mais de renards malins un couple adroit l'épie ;
 L'un guette la corbeille , & l'autre les raisins :
 L'enfant qui ne voit pas des dangers si voisins ,
 Pour suit de son travail la tâche intéressante ,

Prépare à la cigale une embûche innocente ;
 Et tout ce riche espoir des moissons de Bacchus
 Ne vaut pas à ses yeux les joncs qu'il a tissus.
 La souple & molle acanthe, embellissant l'ouvrage,
 Sur le vase léger laisse errer son feuillage,
 J'ai donné, pour l'avoir, la chevre que j'aimais,
 Et les plus doux produits de mon laitage frais.
 Mérite par tes chants ce prix d'un art illustre ;
 Mes lèvres n'en ont point encor terni le lustre.

T H Y R S I S *chante.*

Quand Daphnis expirait, nymphes de ces vallons,
 Du Pinde ou de l'Oeta franchissiez-vous les monts ?
 L'Etna ne vous vit point sur sa cime éthérée ;
 L'Acis roulait sans vous son eau pure & sacrée :
 Les lions dans les bois, les agneaux dans les champs,
 Les bœufs autour de lui couchés & languissans,
 Ont de leurs cris plaintifs attristé les campagnes.

Mercure le premier vint du haut des montagnes :
 O Daphnis, lui dit-il, quel amour t'a blessé !
 Sur les pas de Daphnis le pasteur empressé,
 De ses ennuis secrets lui demandait la cause.
 Eh bien, à tes desirs quel obstacle s'oppose,
 Dit le malin Priape, insultant à ses maux ?
 L'objet de ta tendresse erre sur ces côteaux.
 Du haut de son rocher, si le pasteur Aglante

Voit courir vers le bouc sa chevre pétulante ,
 Il brûle d'imiter ses lascives ardeurs :
 De l'amour , comme lui , tu ressens les fureurs :
 Vois-tu dans ces bosquets une nymphe sourire ?
 Tu n'es plus un berger , tu deviens un satyre.
 Daphnis laisse échapper un long gémissement ;
 Il renferme sa peine , & meurt dans son tourment.

Vénus vient le trouver : la déesse implacable
 Déguisait son courroux sous un sourire aimable,
 Daphnis , d'un vain espoir te voilà donc déçu ;
 Tu défiais l'amour , & l'amour t'a vaincu.

O Vénus , lui dit-il , ô cruelle ennemie !
 Tu triomphes ; je touche au terme de ma vie ;
 Mais jusques dans l'horreur du ténébreux séjour ,
 Mes malheurs serviront de reproche à l'amour.

Va sous les hauts cyprès dont l'Ida se couronne,
 Près des buissons fleuris où l'abeille bourdonne ;
 Jure au pasteur Anchise une éternelle foi.
 Adonis , qui te plut , fut berger comme moi.
 Va trouver Diomede ; & brayant sa furie ,
 Dis lui : *ma main terrible au combat te défie ,*
Tremble ; c'est cette main qui fit périr Daphnis.
 O pasteur des troupeaux sous mes loix réunis
 O Pan ! sur le Ménale , & sur le frais Lycée ,
 Si tu gravis des monts la cime hérissée ,

Descends , viens d'un berger écouter les adieux :
 Viens , reçois de ma main ces joncs mélodieux ,
 Dont la cire liante a formé l'assemblage.
 Je meurs, l'amour m'entraîne au ténébreux rivage.

Adieu , belle Aréthuse , adieu , vastes forêts ,
 Et vous monstres errans , qu'ont poursuivis mes
 traits :

Collines du Thymbris , fleuves de la Sicile ,
 Où mes troupeaux lassés puisaient une eau tran-
 quille ;

Echo , qui répondais à mes chants assidus ;
 Champs aimés, bois heureux, je ne vous verrai plus.
 Il dit , & reposa sa tête languissante.

Vénus veut soulever cette tête charmante ;
 Elle sent défaillir son poids inanimé.

Ainsi mourut Daphnis ; les muses l'ont aimé,
 Et les nymphes des bois ont chéri sa jeunesse.

J'ai rempli tes desirs , berger , tiens ta promesse ;
 Que ta chevre me suive , & son lait bienfaisant
 Va couler pour les dieux de la lyre & du chant.



IV. *Imitation de-Catulle. Vivamus, mea Lesbiana, atque amemus. Par M. DE GASSENDI.*

AIMONS, Zélie,
 Durant les jours,
 Hélas ! trop courts
 De notre vie.

Laiſſons l'envie
 Gronder toujours
 Avec furie
 Sur nos amours.

Aimons, Zélie,
 Durant les jours,
 Hélas ! trop courts
 De notre vie.

Au jour la nuit
 Cede ſa place :
 Le jour s'eſſace,
 L'ombre le fuit,
 Et le remplace ;
 Et tour à tour,
 La nuit, le jour,
 Nait, regne & paſſe.
 Mais, par malheur,
 Quand la vieilleſſe

Fane la fleur
 De la jeunesse ,
 Tout plaisir cesse.
 Adieu , bonheur ,
 Adieu , tendresse.
 A tous momens ,
 Reçois & rends ,
 Toi , que j'adore ,
 Mille baisers ;
 Puis mille encore.
 Que ces jaloux
 Jettent sur nous
 Un regard sombre :
 J'aime à les voir
 Rentrer dans l'ombre ,
 De désespoir
 De n'en pouvoir
 Compter le nombre.

V. *Morceau imité de Jean Second poète latin ; par le même.*

QUE tu fais bien , cher amante ,
 L'art d'irriter le desir !
 Lorsque l'instinct se présente
 Où l'amour voudrait jouir ,

Tu fais tromper mon attente ,
Tu fuis. . . Je veux te saisir ,
Et ma volupté s'augmente
En poursuivant le plaisir.

Dans ta maison solitaire ,
Loin des yeux des surveillans ,
Tu me promis , ma bergere ,
Sept baisers des plus charmans.
Déjà par ma bouche avide ,
Déjà six étaient ravis ,
Quand , d'une course rapide ,
De mes bras , hélas ! tu fuis. . .
Vainement je te rappelle ;
Et parcourant les détours
Du bosquet qui te recele ,
Et te cache à mes amours ,
Je crie. . . Arrête. . . Ah , cruelle !
Tu peux , ingrata , infidelle ,
Des plaisirs finir le cours ;
Mais ma flamme est éternelle :
Du bosquet dans le jardin ,
Du jardin dans la prairie ,
Tu passais , belle Zélie ,
Et je t'y suivais en vain.
A l'instant où déjà lasse ,

L'amant qui suivait tes pas ,
 T'allait ferrer dans ses bras ,
 Tu me disais : grace , grace ,
 Je me rends , n'avance pas.
 A cet ordre trop rigide ,
 J'obéissais à regret ;
 Le desir m'enhardissait ,
 L'amour me rendait timide.
 Alors , trompant mes efforts ,
 Hélas ! tu fuyais encore ,
 Et de l'amour qui t'adore ,
 Tu redoublais les transports.
 Enfin , sur l'heureuse rive
 D'un ruisseau qui t'arrêtait ,
 Tu te rendis ma captive ,
 Et te rendis sans regret.
 Mes bras soudain s'enlacerent
 Autour de ton cou charmant :
 Sur mon sein , d'amour brûlant ,
 Tendrement ils te presserent :
 Tu me devois un baiser ,
 J'en pris mille & mille encore :
 Pouvais-tu les refuser ?
 Tu *m'aimes* & je t'adore ,
 Et du feu qui me dévore ,

Tu te sentais embraser.
 C'est dans cette douce ivresse
 Où te plongeait le plaisir ,
 Que tu me dis : oui , fans cesse ,
 Je voudrais pouvoir souffrir
 Cette peine enchanteresse
 Que la bouche fait subir.
 Si quelquefois ta maitresse
 Sait éluder ton desir ,
 Se cacher , paroître & fuir ,
 Puisse ta vïve tendresse
 Toujours ainsi la punir !

VI. *Inscription mise au-dessous d'un perroquet placé sur la porte d'une bibliotheque.*

JE suis dehors & vous êtes dedans !

Freres , l'injustice est extrême.

Ouvrez-moi : vous savez que depuis bien long-tems,
 Auteur & perroquet c'est à peu près de même.

VII. *Le tendre souvenir , conte pastoral , par M. LÉONARD ; tiré de l'almanac des muses.*

SILVANDRE avait quitté Lisette :

Il offrait à d'autres attraits

Les sons flatteurs de sa musette ,

Et l'hommage de ses bouquets.
Jadis à cet ingrat Silvandre ,
Lifette avait donné son cœur :
Quand on l'a donné , par malheur ,
On a grand peine à le reprendre.
Le souvenir de ses amours
Rendait sa douleur éternelle ;
Des rubans de son infidelle ,
Lifette formait des atours ,
Et chantait encor tous les jours
Les airs qu'il avait faits pour elle.
Des consolateurs pleins de zèle
Vinrent en foule à son secours :
En manque-t-on quand on est belle ?
Mais au seul nom d'amour nouvelle ,
On était banni pour toujours.
Damon , plus heureux ou plus sage ,
Parvint à se faire écouter :
Il parlait d'un berger volage ,
Dont le nom semblait révolter :
On promit de le détester ,
S'il en reparlait davantage.
Mais s'avifait-il de conter
Quelque aventure de Silvandre ,
N'ayant pas eu l'air de l'entendre ,

On se la faisait répéter.
 Lorsqu'aux pieds d'une autre maitresse,
 Il peignait son léger rival,
 On en difait beaucoup de mal;
 Mais on s'en occupait fans cesse.
 Un jour enfin l'adroît amant
 Osa dire un mot de lui-même :
 Le cœur se trahit aisément,
 Quand il est près de ce qu'il aime.
 Damon jurait d'être constant ;
 Il crut voir Lifette attendrie ;
 Mais elle dit , en sangloissant :
 Hélas ! crois-tu donc que j'oublie
 Qu'un ingrat m'en jurait autant ?

VIII. *Epigramme par M. SIMONNEAU ; tiré de l'almanac des muses.*

UN financier sortant d'un long repas ,
 Et d'indigestion pris , selon sa coutume ,
 S'en retournait pénétré d'amertume
 De n'avoir pu goûter de tous les plats.
 Un malheureux se jette à sa portiere :
 Ah ! monseigneur , vous paraissez humain ,
 Daignez , hélas ! soulager ma misere ;
 Depuis deux jours , je meurs , faute de pain.

Bonté du ciel , dit Rondon en colere !

Que ces gueux-là sont heureux d'avoir faim !

IX. Second mémoire sur l'eau de l'athmosphère , par un ecclésiastique de Montbéliard , adressé à M. M. amateur de chymie.

LES propositions que votre mémoire me fournit à examiner actuellement, ont pour objet *l'eau de l'athmosphère*. Voici comment vous vous exprimez sur cette matière : *L'eau, dans quelque état qu'on la suppose, n'est jamais pure ; & plus bas : L'eau de l'athmosphère a les mêmes propriétés que l'eau minérale artificielle*. Je ne me suis point trompé, quand j'ai dit sur la fin de mes observations précédentes, que ces propositions étaient *hasardées*, & c'est ce que je vais démontrer dans toute l'étendue de ce mémoire.

Il a été reconnu dans tous les tems de la philosophie, par les physiciens-chymistes, que l'eau dans sa nature, est un élément constitutif des corps naturels, & que même d'après la plus simple expérience, sans son secours, la terre ferait non-seulement ingrate & stérile, mais que même les créatures vivantes ne sauraient subsister. Il n'en est aucune de connue, qui puisse se passer de son usage. L'abeille en a également besoin pour sa subsistance, que pour la composition

de la cire & du miel. Les moucheron, à qui le Créateur tout-puissant & tout-sage a donné pour demeure le grand espace de l'air, s'élevent tantôt en haut pour y trouver cet élément qui n'est plus en quantité suffisante dans la partie basse de l'athmosphère, & tantôt s'abaissent, quand les vapeurs se condensent, & les contraignent par leur trop grande abondance, à se rapprocher du côté de la terre. Le caméléon, qu'on décide aujourd'hui à coup sûr, se nourrit de mouches. Quand il lance de tems en tems sa langue, c'est pour l'humecter dans l'eau de l'athmosphère, qu'elle attire d'une façon toute particuliere, de même que la pyrite attire l'acide de l'athmosphère. Les plantes, toutes celles qui ont des racines, & il n'en est point qui n'en ait, ne peuvent ni se développer, ni végéter sans le secours de l'humidité. Cette langueur qu'on observe dans les plantes, pendant les chaleurs de l'été, ne vient-elle pas de ce que la terre, étant privée de cet élément nourricier, les racines ne trouvent plus d'aliment ou plutôt ne peuvent plus humer les principes végétaux; & ce défaut les rapproche insensiblement de leur dépérissement. Aussi le soir est à peine arrivé, que les rayons du soleil perdent leur force, avec leur obliquité, & ne peuvent plus retenir les vapeurs dans l'athmosphère,

où elles acquièrent par leur condensation une pesanteur qui les entraîne du côté du centre de la terre, & elles sont aspirées par les plantes qui en sont rafraîchies, & qui reprennent leur vigueur première (*); d'où il paraît que les *fonctions de l'eau* dans la végétation, sont de développer les germes, puisque sans elle les semences ne végèteront jamais, & les plantes développées ne prendront aucune augmentation; *celles de la terre* sont de contribuer à l'agrandissement des plantes. C'est donc par le concours de ces deux élémens, que toutes les plantes se développent & s'agrandissent, sur-tout que la chaleur y intervient, comme force mouvante, pour les mettre en activité.

Le défaut de l'eau est une des grandes causes de la stérilité qu'on voit régner dans les déserts d'Afrique; car plus un pays est exposé à des sécheresses, moins il est abondant & fertile, à moins qu'il ne soit arrosé par quelque fleuve souterrain, qui suinte dans les terres & les fertilise. De là aussi l'infécondité des peuples qui habitent l'intérieur de ces terres: car comme le froid est ennemi de la population, comme les terres polaires n'en laissent aucun doute, de même le chaud surabondant ne l'est pas moins, parce qu'il

(*) Nous en parlerons encore ailleurs.

dilate trop les nerfs & brûle le *sperma*, & altere par là le principe de fécondité. C'est sans doute pourquoi au pays d'*Ardra*, sur les côtes de Guinée, il est rare qu'une femme ait plus de deux ou trois enfans.

L'eau ne sert pas seulement de nourriture aux animaux & aux végétaux ; mais par sa nature d'élément, elle contribue aussi à leur constitution naturelle. Pour se convaincre de sa nature élémentaire, qu'on distille cent & cent fois de l'eau, le résultat ne donnera jamais que de l'eau, d'où paraît sa *simplicité* & son *indivisibilité*, qui sont les caractères essentiels de l'élément.

Comme *élément*, elle doit donc entrer dans la composition des corps des trois regnes de la nature. En effet, c'est le *ciment* qui sert à lier les autres élémens formateurs, pour constituer tel ou tel corps. Il sera aisé de se former une idée sensible du procédé que la nature tient dans l'usage de l'eau, pour la constitution des corps naturels, si l'on fait attention à la manière dont nos murs à chaux sont composés. Pour la construction d'un mur, il ne faut pas seulement des pierres ; mais il faut aussi un ciment pour les lier étroitement ensemble, afin d'en faire un solide résistible aux coups des vents les plus violens, &c. Le ciment, dont on se sert communément pour lier les pierres, est composé

de chaux & de sable , avec une proportion suffisante d'eau. Cette eau sert à mettre en activité les acides qui sont contenus dans la chaux , afin que par leur pointe triangulaire ils s'insinuent à l'aide du sable dans les cavités des pierres à bâtir , & se collent étroitement avec les acides des pierres , pour ne former qu'une seule masse. Plus le ciment se durcit par l'évaporation de l'eau surabondante , plus les acides agissent les uns sur les autres , & plus le mur acquiert de consistance. De là vient que , pour former un ciment durable & solide , il est nécessaire de faire attention à ces trois choses.

La *première* , c'est de se servir du sable le plus fin , dégagé de toute terre , & même en poussière , s'il était possible. Le meilleur de tous les sables pour cet effet , serait celui que l'on préparerait avec la pierre calcaire , en la brisant sous une meule , ou par le secours d'un pilon qu'on ferait jouer par le moyen de l'eau. La raison , la voici. Les acides s'uniraient plus efficacement , comme de nature analogue avec ceux de la chaux.

La *seconde* , c'est d'employer la chaux sortant du fourneau ; la raison , c'est parce que les acides ont alors toute leur force , & que leurs pointes n'étant point encore amorties , pourraient s'unir plus étroitement avec la pierre ou le sable. La chaux qui a été en

détrempe pendant quelque tems , a perdu une bonne partie de ses acides , & ne peut plus par-là produire qu'un effet très-léger. De là encore la raison pourquoi les murs se dégarnissent si souvent de leur plâtre ; c'est d'un côté parce que la chaux a perdu ses acides par la longue détrempe , & d'un autre parce que le sable dont on s'est servi était trop terreux & trop gros. Conséquences de là : 1°. il faut faire le mortier avec la chaux vive, & l'appliquer encore chaud. 2°. Il ne faut cuire de la chaux que pour un mois de travail au plus, & choisir la pierre calcaire par le secours de l'eau-forte. 3°. Si la chaux est en détrempe , il faut la couvrir soigneusement , & ne l'exposer que le moins possible à l'impression de l'athmosphère.

La *troisième* enfin , c'est d'user de ménagement avec l'eau , soit dans la détrempe de la chaux , soit dans la composition du mortier, parce que la trop grande quantité d'eau, en amortissant trop les acides , diminue sa force en proportion ; & à l'égard du mortier , s'il est trop liquide , il a moins de force , & les murs acquièrent trop lentement leur consistance. Ces raisons sont fondées sur le procédé de la nature dans la composition des corps naturels. La différence de ces corps ne vient que du plus ou du moins d'eau , dont la nature se sert pour unir leurs réciproques

éléments formateurs. Les plantes qui croissent le long des rivières, ont beaucoup moins de consistance que celles qui croissent dans les lieux élevés. La renoncule d'eau, l'algue des rivières, & toutes les plantes bulbeuses, nous donnent un faible résidu quand on les fait sécher, soit au four chaud, soit au soleil. Le saule n'a aucune solidité, & son bois n'est propre à aucun usage dans les arts & métiers, parce que l'eau est l'élément prédominant dans leur constitution. Mais quand les parties terreuses sont prédominantes, les végétaux acquièrent plus de consistance & de solidité. Voyez les pierres de toute espèce : elles sont formées par la main de la nature, de la même manière que les murs le sont par la main des hommes. Plus on emploie de mortier liquide pour lier les parties d'un mur, moins a-t-il de solidité. De même plus la nature se sert d'eau dans la constitution d'une pierre, plus elle est poreuse, légère & fractible, & moins a-t-elle de consistance : par le contraire, moins il entre d'eau pour cimenter ses parties, plus la pierre devient dure & pesante. Pour rendre la glaise & la marne propres à faire des briques, il est nécessaire de manipuler ces matières avec de l'eau, afin de les mettre en état d'acquiescer une consistance durable. Moins on emploiera d'eau pour les manipuler, plus le

travail avancera, moins il faudra de tems pour les sécher, & moins il s'en brisera en cuisant. Pourquoi se sert-on d'eau dans cette manipulation ? Ce n'est pas pour rendre le travail de ces matieres plus aisé à exécuter ; mais c'est afin de cimenter & de lier les parties de ces matieres, afin de leur donner du *corps* ou de la solidité. Trois choses sont ainsi nécessaires dans la construction des briques : 1°. une terre entièrement glaiseuse & bien répurgée de sable ; 2°. peu d'eau dans la manipulation ; & 3°. une manipulation bien continuée. Il est aisé de là de se représenter comment l'eau entre dans la composition des corps naturels. Il n'est pas moins vrai qu'elle concourt dans la génération des animaux & de l'espece humaine. Sans cet élément, rien ne se produirait, rien ne se conserverait dans son état d'être ; tout languirait, tout périrait. Les plantes, les animaux, les hommes, tout a également besoin de son utile secours. C'est de cet élément que les végétaux à fruits, à fleurs, sans fleurs & à semences, reçoivent leur principale subsistance ; & leur différente qualité vient du plus ou du moins d'autres élémens que l'eau leur communique par les bouches de leurs racines. Dans ces différentes conditions, comment peut-on supposer cette eau élément ?

C'est donc ici le lieu de résoudre la première de vos questions, qui est celle-ci : *L'eau, dans quelque état qu'on la suppose, n'est jamais pure.* Pour la résoudre, il faut considérer l'eau dans deux états différens. Le *premier* regarde l'eau relativement à notre globe ; & le *second*, l'eau relativement à l'atmosphère. L'eau considérée dans le premier de ces états, les physiciens l'envisagent sous cinq faces différentes : telles sont l'eau de *mer*, l'eau de *rivière*, l'eau de *fontaine*, l'eau de *puits* & l'eau de *marais*. Les différentes espèces d'eau ne sont essentiellement que la même eau, parce que, dans quelque état qu'on envisage l'élément, il conserve sans altération ce qui constitue sa nature d'élément. Si on met de la différence entre l'eau, on ne fait attention qu'à la quantité plus ou moins grande de matière hétérogène dont on la trouve chargée.

L'impureté de l'eau ne vient donc que des corps étrangers qu'elle roule dans son sein, & dont ses particules sont imprégnées. Dans un sens *métaphysique*, l'eau considérée en sa qualité d'élément dans quelque état qu'on la suppose, doit toujours être *pure* ; quoiqu'on ne le puisse affirmer dans un sens *physique*. Si on envisage l'eau dans ce dernier sens, il faudra envisager sa pureté dans un sens *relatif*, & dans un sens *absolu*. Dans

un sens absolu, je conviens avec vous que, dans quelque état qu'on supposera l'eau de notre globe, elle ne sera jamais *pure*, c'est-à-dire, tellement dégagée de matiere étrangere quelconque, qu'ou puisse dire qu'elle se trouve dans son état d'élément. Mais dans un sens relatif, on peut, sans choquer la vérité, l'envisager comme pure a certains égards. Dans ce sens, l'eau de la mer sera plus impure que l'eau des fleuves, celle-ci que l'eau des rivieres, l'eau des rivieres que l'eau des ruisseaux, & celle-ci que l'eau des fontaines & des puits, qui est incontestablement la plus pure.

L'eau des *puits* n'est qu'une eau de pluie, comme l'eau des fontaines & l'eau des rivieres; & ce qui la rend pure, ce sont les différens lits de sable & de gravier, par lesquels elle se filtre pour se rendre dans son bassin. Les matieres fécales s'attachent à ces sables & à ces graviers, & l'eau acquiert par ce dépôt sa pureté.

L'eau des *fontaines* n'est guere moins puré que celle des puits. Suivant le sentiment le plus approuvé par l'expérience, c'est le résultat de l'eau de l'athmosphere, ou de l'eau de pluie, qui, de quelque façon qu'elle tombe, venant à se rassembler sur des hauteurs, s'insinue par des canaux secrets jusqu'aux pieds des montagnes, où elles se

creusent un bassin sur quelque matiere solide, d'où elles sortent par quelque côté pour former les fontaines. Si on ne rencontre pas aux pieds de chaque montagne une fontaine, c'est que les eaux qui pouvaient la former, n'ayant point trouvé de matiere assez solide pour se creuser un bassin & les arrêter dans leur filtration, elles descendent de plus en plus par leur pesanteur spécifique, jusqu'à ce que, par quelques canaux souterrains, elles se jettent dans le lit de quelque riviere, ou forment une fontaine à quelque distance. Telle est l'origine de ces fontaines qu'on trouve de tems en tems dans les plaines. Ce sentiment se confirme assez pendant les grandes chaleurs de l'été, où l'on voit qu'elles tarissent pour la plupart. Si les sources des fontaines provenaient d'une autre cause, les chaleurs & les pluies même ne devraient pas y causer la moindre altération. Celles qui ont leur issue du côté du midi, se tarissent beaucoup plus tôt que celles qui regardent le nord, parce que celles-ci sont moins exposées à l'influence des rayons du soleil. Ces eaux des fontaines sont pures, suivant qu'elles sont filtrées, & qu'elles ont déposé les matieres sales de l'athmosphere. Cette déposition des matieres sales les rend par-là même plus légères. On reconnoît cette légéreté de l'eau par le moyen de l'*hydrometre* ou du *pesa-*

liqueur ; & plus elle est légère , plus elle est pure. La plus grande pureté de l'eau des fontaines se trouve à leur source ; car plus elle s'en éloigne pour former les ruisseaux , & de là les rivières , plus elle devient impure.

(*La suite au Journal prochain.*)

X. *Lettres de Sophie , ou voyage de Memmel jusqu'en Saxe. Extrait de l'allemand.*

L E T T R E P R E M I E R E .

Sophie à madame E. à Memmel.

Mercredi 13 mai , 1761.

JE fais , ma chere maman , que votre cœur fera réjoui en lisant le tendre nom de mere. C'est celui que vous me permettes de vous donner dès que vous sûtes que j'avais perdu la mienne , dans un âge où l'on peut déjà sentir une telle perte.

Je serais excusable de n'écrire pas aujourd'hui : me voilà dans une chétive auberge , au milieu du bruit que fait faire la moitié d'un escadron de housards ; mon écritoire n'a guere que la noirceur de commun avec les vases de son espece ; il manque une fente à la plume dont je me sers ; ce papier , que l'hôtesse a prudemment tenu pendant quelques semaines au fond de sa cave , est si pesant , que ma lettre coûtera double port.

Sûrement votre bonté excuserait mon silence ; mais je ne me le pardonnerais pas. Vous êtes sûre de toute la tendresse de l'une de vos filles ; & moi , je voudrais vous prouver, autant qu'il est en mon pouvoir , que l'autre ne vous chérit pas moins.

Il m'est impossible d'écrire davantage. Ceci n'est pas lisible. Il faut faire sécher mon papier. Cependant le postillon consomme, en faisant retentir son cornet, le peu de poumons que lui a laissé l'usage de l'eau-de-vie. Cette observation est d'un homme qui occupe une place dans notre chariot de poste ; s'il n'est pas médecin, il en a du moins le langage. Je ne puis disposer que de douze sôls de tems ; car il a fallu compter cette somme pour obtenir la permission de fermer ma lettre.

Ici, je suis encore obligée de faire une longue pause : je vous en dirai les raisons à la première station. D'ailleurs le beau-pere (c'est le nom de notre postillon) vient d'achever de boire ses douze sôls : ainsi il faut partir. Adieu , ma très-chère maman ; je vous promets d'écrire aussi souvent qu'il me sera possible. SOPHIE.

L E T T R E I I.

Sophie à Henriette.

VOILA un officier Russe , qui dispute pour

avoir nos chevaux. C'est un moment de gagné; je le consacre à ma chere Henriette. J'avais le cœur bien pressé en quittant Memmel. On dit que *le monde est grand*. Je n'avais jamais eu cette idée comme je la sentis au moment où j'entrai dans cet espace immense. Mon frere s'efforçait de me distraire par mille attentions; & cela semblait déplaire à l'un de nos compagnons de voyage, qui nous prenant sans doute pour une paire de tourterelles, examinait mon frere d'un air pénétrant. Une femme de Memmel, dont je parlerai tout à l'heure, en prit aussi un grand scandale. Cela me parut plaisant. Je proposai secrètement à mon frere de ne nous point appeller frere & sœur; & ce badinage nous fit oublier l'ennui de la route.

Mais voici une affaire plus importante. Gardez-vous d'aller encore entendre les sermons de M. B. (*). Comment peut-il, je vous prie, être un homme de bien? Premièrement, il n'est pas bourgeois de Memmel. S'il avait quelque mérite, il n'aurait pas eu

(*) Je gagerais que ce roman est l'ouvrage d'un ecclésiastique. Cette remarque fera du tort à ma traduction; n'importe, il faut être vrai, même à son dommage. J'avertis donc ici de ma conjecture, afin que l'on puisse fermer le livre dès la première page.

besoin de courir si loin pour trouver un établissement. En second lieu, il fait grand fracas de son anglais. Qui fait dans quelle compagnie sacrilège il a appris cette langue en Angleterre, ou à Londres, comme l'on appelle la ville? Il peut bien n'être pas fort dans la règle; car n'ai-je pas vu de mes yeux qu'il ne fit pas dimanche le signe de la croix! On dit qu'il l'oublia. Bon! Nous savons à quoi cela peut tenir. Et ne monte-t-il pas en chaire avec des bottes? Ne porte-t-il pas des gants de Paris? Je crois même... eh! tout juste, lorsqu'il est en robe-de-chambre, il a de petites manchettes! Et puis ses propres cheveux! En chaire! Que ne porte-t-il, comme nos autres pasteurs, une vénérable perruque? Pouvez-vous approuver qu'il ait des vestes de soie? Bon Dieu! on fait assez d'où cela vient. Et, pensez donc, il lit dans sa maison, de ces méchans livres: *Foltair*, comme ils les appellent. Je ne crois pas qu'il ait une véritable Bible. On dit que la sienne est sans points. J'en suis sûre: elle ne doit pas valoir grand'-chose; car sa révérence M. N. sourit l'autre jour d'un air de mépris lorsqu'on lui en parla. Ce brave homme, & d'autres de nos bons curés parlent assez de lui: ils avertissent; mais à quoi cela sert-il? Le peuple ignorant court après lui, parce qu'il est étranger. Non, ce n'est pas mon

homme; il ne le fera jamais, quand il prêcherait aussi bien qu'un bourgeois de Memmel. Je ne l'ai point encore entendu, ni ne l'entendrai. Je ne voudrais pas faire ce tort à mon confesseur. Mais le maître d'armes, le lapidaire, & ensuite le candidat Memeler, qui viennent le soir chez nous, disent assez quelle marchandise il débite. On peut bien compter qu'il n'étudie pas...

Au contraire, ma chère dame, s'écria le postillon: quand il n'a pas huit jours devant lui, son sermon s'en ressent. C'est un plaisir de le voir, quand il survient une fête ou un jour de jeûne: il n'y a pas moyen de courir double poste.

Oui! justement vous me faites penser à son cheval. Comment trouvez-vous cela, que le bon monsieur monte à cheval?

Hé! je ne m'y oppose pas; mais qu'il n'ait point de postillon, voilà ce qui ne convient pas: comme aussi il n'est pas bien qu'il se promène dans les rues avec un curé.

Cela lui est fort égal, mon pauvre Christophe. Il y aurait bien des choses à dire sur sa conduite. Son fils, qui a près de trois ans, ne fait pas encore un seul passage. Et, mademoiselle, que dites-vous d'un pareil ministre? Il a démontré dernièrement, chez mon compère Hanfkolber, que l'on peut compter quatre enfans pour chaque mariage;

que les enfans devraient venir au monde dans les mois de mars & de février ; qu'il nait plus de filles que de garçons ; & d'autres choses obscenes dans ce goût là , qu'une femme de bien comme moi doit se faire peine de répéter. Et quelle profanation n'est-ce pas qu'il appelle les deux chiens , l'un *Atnach* & l'autre *Munach* ! N'est-ce pas là un vrai scandale ?

Ici , le voyageur dont j'ai déjà parlé poussa un grand éclat de rire.

Que signifient donc ces deux mots , lui dis-je ?

O mademoiselle , M. le candidat Memeler est trop discret ; il les a cherchés dans ses livres ; mais il n'a pas voulu me les expliquer. Il dit que c'est une profanation que le consistoire devrait punir d'une façon exemplaire.

Eh ! interrompit le postillon , qu'il appelle son chien comme il voudra , pourvu qu'il n'introduise aucune nouveauté... Hola ho ! Vallach , as-tu aussi la tête à l'envers ? Cet animal ne peut pas suivre la grande route.

Vallach reçut quelques coups de fouet ; il fit un écart , & jeta le chariot de poste dans un fossé ; ce qui termina la conversation.

Voilà , Henriette , un assez long morceau pour exercer votre critique. Que je vous mande aussi quelque chose pour le cœur.

Arrivés à l'auberge , le voyageur dont j'ai parlé , avait des lettres à écrire. Nous étions accablés de mendiants ; il s'impatienta , & prenant une femme par le bras , il la mit dehors. Elle glissa sur le seuil de la porte , parut étouffer un sentiment de douleur , & s'en alla. Le voyageur s'était remis à faire ses lettres ; tout-à-coup il interrompit son travail , pour me dire , *cette femme se serait-elle démis le pied ?* J'allai la chercher ; elle était dans un coin de l'écurie , occupée à rebander une plaie dangereuse , qu'elle avait au pied depuis long-tems. Je dus être très-vivement affectée en donnant quelque secours à cette pauvre créature ; car , dès que je rentrai : Je lis dans vos yeux , me dit l'étranger , le mal que je dois avoir fait. A ces mots , il courut à elle ! Femme , lui dit-il , pourquoi n'avez-vous point parlé de ce pied ?

Il y a long-tems que je n'en parle plus. Quand je demande l'aumône , il n'y a que bien peu de gens qui me regardent en face. Mon visage leur prouverait assez le triste état où je suis. Presque tous sont si durs à émouvoir ! Ils me forcent à montrer que je suis réellement malade , sans songer à la douleur que je ressens lorsque je débände ma plaie. J'ai coutume de chanter en demandant l'assistance des bonnes gens ; mais comme je

vous ai vu occupé , auffi bien que mademoi-
felle , je n'ai pas ofé m'y hafarder. Mon bon
monfieur , fi la penfée de l'éternité , où il n'y
aura plus de maux à fouffrir , ne venait pas
me confoler... Ah !... Au refte , que le mal
que j'ai refenti ne vous faffe point de peine.

Le voyageur s'éloigna pour envelopper
fon aumône dans un morceau de papier.
La femme la prit , en répandant des larmes.
Quand elle vit que notre départ était différé,
elle vint fans bruit à la porte de la chambre ,
& elle nous chanta un air , avec la plus belle
voix. L'art qu'elle mettait dans fon chant ,
femblait être naturel ; il respirait une douce
mélancolie , qui n'avait cependant rien de
rebutant ni de pleureur. Nos cœurs furent
vivement affectés : nous courûmes tous à elle ,
avec la bourfe à la main ; mais elle fe pré-
cipita fur la main du voyageur , qu'elle arrofa
de fes larmes. Rien , rien , s'écria-t-elle , je
ne recevrai plus rien. O Dieu ! avec quelle
libéralité de prince avez-vous foulagé ma
mifere !

Il la pria de fé taire.

Je ne faurais me taire. Je viens pour vous
prouver que votre or eft bien tombé. Voyez
ici mes enfans.

Elle en avait trois , dont l'ainé était aveu-
gle , & le cadet avait perdu les deux bras.
Je fuis veuve d'un hautbois , nous dit-elle ;
mon

non mari m'avait enseigné la musique. C'est a reconnaissance envers Dieu & envers vous, qui me ramene ici, pour vous chanter ces airs les plus touchans.

Je ne vous raconterai pas en détail l'histoire de cette femme. Son malheur fut l'ouvrage d'une seule mais terrible nuit. Cette amille infortunée s'étant malheureusement cartée de l'armée, fut surprise par la nuit dans les derniers froids. Un des enfans avait une petite vérole; il en perdit la vue; l'autre eut les deux mains gelées, & il les perdit bientôt par les soins d'un chirurgien ignorant; le mari, déjà malade, vit hâter son dernier moment. Vous pouvez croire, nous dit-elle, avec quelle ardeur je desire de connaître dans le ciel combien sont adorables ces voies de l'Eternel, qui a compassion de toutes ses créatures!

La conversation des malheureux, pourvu qu'ils ne soient pas aigris par l'infortune, a quelque chose d'intéressant. C'est ainsi que j'entendis cette femme. Elle vient dans ce moment m'apporter une copie de son récit. Comme nous allons partir, je ne saurais m'entretenir plus long-tems avec elle. Elle dit qu'elle a reçu une somme considérable de cet étranger, que je ne croyais pas si riche. Cela la met en état d'aller à Königberg, où elle a des parens. Jusqu'ici je

ne l'ai pas pu, dit-elle; car il est bien dur d'être à charge à ceux que l'on aime.

Dans toute cette scène, mon frère était froid comme un *barbier français*, pour me servir d'une expression de notre bonne maman. Que je serai contente, si je puis le tirer de cette vie de soldat, le plus affreux de tous les métiers!

L E T T R E I I I.

Sophie à madame E.

Heidekrug, jeudi 14 mai.

JE trouve enfin le moment de vous écrire. Il m'est arrivé bien des aventures. Vous pouvez le comprendre, puisque je n'ai fait que sept milles en deux jours. Il n'y a pas eu moyen jusqu'ici de doubler les postes. Je suis fort aise de pouvoir avancer chemin avec la poste ordinaire; mais dès que je le pourrai, je suivrai votre avis.

Je devrais vous écrire des choses agréables. Dans le chagrin où vous êtes plongée, je desirerais fort de pouvoir vous distraire. Nous fûmes joints à Precolz par une femme de Memmel. Elle entra en conversation avec un ecclésiastique. Je crois maintenant qu'il tient au clergé, quoique jusqu'alors je l'eusse pris pour un médecin. Quoi qu'il en soit, cette femme parla si chrétiennement, que je m'étonnai de n'avoir pas connu une per-

sonne si bien instruite, qui montrait une si ferme & si joyeuse espérance de la religion (*). Elle nous grondait, l'ecclésiastique & moi, lorsque dans quelque mauvais pas nous laissions entrevoir quelque inquiétude. Il faut, disait-elle, être sûre de son fait : la crainte est toujours la marque d'une petite ame. Bientôt l'ecclésiastique cessa de s'entretenir avec elle, pour converser avec un juif qui était dans le fond du chariot de poste, & que notre compagne voulait convertir. J'appris beaucoup de choses curieuses sur l'histoire moderne de ce peuple ; & la dame s'endormit profondément. Vers le soir, nous eûmes cet affreux orage, qui vous aura causé bien de l'inquiétude, ma bonne maman. Notre compagne s'éveilla ; & à mesure que la tempête approchait, elle s'abandonna à une terreur presque païenne. Je croyais que l'ecclésiastique prendrait son tems pour lui rendre ses réprimandes ; mais il garda le silence. Je ne pus pas me taire. Je lui demandai où était maintenant cette confiance en Dieu, qu'elle nous avait montrée. Mais elle me repliqua qu'il y aurait de la folie à

(*) Je reconnais encore ici l'homme d'église, & je doute qu'il me reste beaucoup de lecteurs. Pourvu qu'ils n'aillent pas soupçonner le traducteur de tenir à la robe.

ne pas redouter un soulèvement de la nature , qui était sans doute l'ouvrage de Satan. Juif ! ajouta-t-elle tout de suite , ne crains-tu pas le tonnerre ? *Je crains Dieu* , repliqua celui-ci. Et j'avoue que sa réponse me plut beaucoup. L'ecclésiastique nous proposa de chanter ; & en indiquant un cantique connu , il m'avertit tout bas d'en omettre le dernier vers , pour ne pas scandaliser le bon Israélite. Nous chantâmes , & . . . le croiriez-vous ? . . . le juif ne put pas retenir ses larmes. Vers le matin , il fit sa prière avec une dévotion qui n'avait rien d'affecté , & notre chrétienne ne dit plus un seul mot. . . Que je suis affligée de voir des gens qui se disent chrétiens , & qui font tant de tort à la bonne cause ! . . . Dans un village pillé , une pauvre femme qui avait été impitoyablement battue par les houfards , vint nous demander l'aumône. La dame ne lui donna rien. Cela vient , lui dit-elle séchement , de ce que vous autres gens ne voulez pas vous soumettre à la Providence , & que vous ne vous conduisez pas honnêtement avec les ennemis. La pauvre femme reçut , les larmes aux yeux , ce que nous lui donnâmes. Le juif ne laissa pas voir ce qu'il lui destinait ; mais comme le chariot commençait à rouler , elle leva les mains avec un geste d'admiration touchante ; & tandis que le juif se remettait à

sa place , elle me montra une piece d'or. La dame chrétienne rougit jusqu'au blanc des yeux. *Qui sait* , dit-elle , *& quel chrétien ce fripon peut avoir volé cet or !* Quoi de plus outrageant & de plus contraire à la charité !

Cette méchante femme ne tarda guere à être payée. Dans un village où nous arrivâmes bientôt après , elle fit décharger quelques chariots de chanvre , car il paraît qu'elle est mariée à un négociant. Deux ouvriers qu'elle employa pour cette opération , lui demanderent chacun dix sols. Mon Dieu ! s'écria-t-elle , êtes-vous chrétiens ? Comment pouvez-vous me surfaire à ce point ? Si vous ne redoutez pas le péché , au moins devriez-vous craindre la honte. Elle tint encore bien d'autres propos de cette force , jusqu'à ce que l'un des deux payfans l'interrompit : O madame , dit-il , vous ne savez pas ce que c'est que d'avoir cinq petits enfans à nourrir. Hé bien ! repliqua-t-elle , pourquoi vous mariez-vous comme les brutes ? Vous voulez satisfaire votre sensualité , & vous avez ensuite des enfans sur les bras. Il y a quinze ans que je suis mariée ; mais je n'ai qu'un fils. Il faut vivre selon le tems , & ne pas tenter Dieu. Si vous saviez prier & travailler , Dieu vous bénirait , vous & vos enfans. O , repliqua le payfan , je pensais que Dieu qui a fait la bouche de mes enfans ,

procurerait aussi du pain pour la remplir. Elle continua à débiter avec une dureté révoltante plusieurs belles phrases, & après s'être fait beaucoup presser, elle paya, en assurant qu'un bien si mal acquis ne passerait pas la troisième génération. Dame, dit ici l'autre paysan qui avait jusques là gardé le silence, vous nous avez fait une si belle exhortation, que je ne saurais la recevoir sans payer. Vous vous êtes fort échauffée, tenez, buvez un coup. En parlant ainsi, il lui jeta la pièce de dix sols, & s'en alla en riant d'un air de mépris. Le juif, quoique grave & sérieux, ne put s'empêcher de sourire; il donna au paysan une pièce de trente sols. La prêcheuse continua à s'emporter de la façon la plus indécente, & dans sa fureur elle mit les dix sols dans sa poche. Sans doute qu'elle le fit sans y penser; car je ne saurais croire qu'elle eût l'âme assez basse pour faire de sens froid une pareille indignité.

Un brigadier qui est ici, donne ordre que la poste, qui avait déjà été arrêtée dans le dernier village, restât encore dans celui-ci. J'ai donc le tems de vous dire ce que je vous ai tû dans ma précédente lettre, & ce que je ne vous dirais point, si je ne craignais que vous ne l'appriessiez d'ailleurs. Je ne voyage plus avec mon frere. Un officier de marque, qui le rencontra à Prékolz, l'a emmené à

Varsovie ; mais il me rejoindra sur la fin du mois à Königsberg. J'hésitai d'abord , si je hasarderais ce voyage sans mon conducteur ; car je vois que je suis exposée à mille dangers : mais quelqu'un qui paraît très-lié avec mon frere , offre de me conduire sûrement à Königsberg. Il peut s'y engager ; car il a le titre de major , & la direction de je ne fais quelles postes. Je me croirais indigne de votre confiance , si j'étais retournée auprès de vous après le départ de mon frere , comme votre tendre sollicitude vous le fera peut-être souhaiter. Je vois cependant combien il est dangereux de voyager seule ; mais je compte , après le secours de Dieu , sur cette sorte de respect que l'on a jusqu'ici eu pour moi. Personne ne s'est encore avisé de me dire ce qu'on appelle une sottise. Peut-être existe-t-il une espece de dignité , que l'on sent , mais qu'on ne saurait décrire ; & peut-être ai-je quelque chose d'approchant. En un mot , je ne crains rien ; & je continuerai paisiblement mon voyage , sous la protection du ciel , & avec le secours de vos prieres. Tant que je serai sous la conduite du major , il serait insensé de craindre quelque chose , sur-tout si l'ecclésiastique continue de faire route avec nous. Je ne fais d'où vient mon extrême timidité avec cet homme. Depuis notre départ , je n'ai pas encore osé lui demander

jusqu'où il comptait de voyager avec la compagnie. Peut-être que son air réservé & sa conduite mystérieuse m'inspirent cette crainte ; car d'ailleurs c'est un fort aimable homme. Il chante supérieurement ; il parle français avec une grande facilité ; & , si je puis en juger par sa conversation avec le juif , il possède une très-vaite érudition. A la première barrière , je ferai attention aux qualités qu'il se donne. Je parierais que je l'ai vu quelque part , il n'y a pas long-tems.

(*La suite au Journal prochain.*)





QUATRIEME PARTIE.

L E

NOUVELLISTE SUISSE.

T U R Q U I E.

Constantinople. On se rappellera que l'irruption des Persans dans les terres de la domination Ottomane, & le siege de Bassora, ont eu pour cause l'avarice excessive du pacha de Bagdad & ses vexations multipliées. La Porte, pour donner à cet égard quelque satisfaction au régent de la Perse, & arrêter les progrès d'une guerre fâcheuse, a envoyé sur les lieux un officier avec l'ordre de déposer ce pacha, & de se faire reconnaître en cette qualité: ce qui a été exécuté sans opposition avec le secours des chefs de la milice, qui se sont déclarés contre leur persécuteur. Celui-ci avait été nommé au pachalie d'Orfa; mais on l'a étranglé avant son départ pour s'y rendre. Cet événement procure deux avantages considérables au grand-seigneur. L'un, de faire rentrer sous sa domination une grande province qui, vu son éloignement, ne reconnaissait plus depuis long-tems d'au-

torité que celle de ses pachas ; & l'autre , d'hériter du dernier les sommes immenses qu'il avait amassées , & qui dans ces cas là sont toujours confisquées au profit du souverain. On n'a point de nouvelles touchant le sort de Bassora , & l'on présume que les Persans attendent , pour renouveler leurs efforts contre cette ville , que l'on voie quel sera le succès des négociations entamées pour rétablir la paix entre les deux états.

Le nouveau pacha d'Égypte est mort subitement , & l'on craint de voir éclater une nouvelle guerre civile dans cette province , d'où les négocians étrangers se préparent à fortir pour se retirer en Europe. La Syrie n'est pas tranquille non plus. La Porte ayant réuni le gouvernement de Jassa à celui de Jérusalem , l'officier pourvu du premier , a refusé de donner sa démission , à moins qu'on ne lui remboursât ce qu'il lui en avait coûté pour obtenir cette place , & pour fournir des vivres à la ville d'Acre. Il se prépare à soutenir ses droits par la voie des armes.

R U S S I E.

Pétersbourg. Le nouveau code a été publié dans le gouvernement de Twer , avec les plus grandes solemnités. Comme un ouvrage de ce genre intéresse les divers peuples de l'Europe , on s'est empressé de le traduire en allemand ; mais avant que de le faire pa-

raître dans cette langue, S. M. I. a chargé l'un de ses conseillers privés de comparer cette traduction avec l'original russe, & de corriger avec soin les fautes qui pourraient s'y trouver.

Le comte Branicki, grand-général de la couronne, est arrivé en cette cour, & reçoit les plus grandes marques de confiance de l'impératrice; ce qui fait bien augurer du succès des négociations importantes dont on croit qu'il est chargé.

S U E D E.

Stockholm. Le jour anniversaire de la naissance du roi a été célébré dans la province de Médelpadie, par l'établissement d'un lazaret dans lequel les pauvres malades de cette province seront reçus & traités gratuitement. On continue à travailler assiduellement dans le port de Carlscron à la construction de plusieurs bâtimens.

Les armemens de la Russie, que l'on n'a envisagés d'abord que comme des précautions que la prudence exigeait pour l'avenir, commencent à causer quelque inquiétude. Une armée de 50 mille hommes en marche pour *Riga*, les flottes que l'on équipe dans cet empire, & les préparatives que fait la *Suede*, tout cela donne lieu de craindre que la tranquillité ne soit bientôt troublée dans le nord.

P O L O G N E.

Varsovie. On apprend que le baron d'Igelstroem est nommé pour commander les troupes Russes dans ce royaume, & que le général Romanus, qu'il remplace, doit être destiné pour remplir une commission plus importante.

L'ouverture de la prochaine diete est fixée au 26 août. On prépare les universaux pour la convocation des diétines particulières d'élections, & le conseil permanent tient des assemblées plus fréquentes, tandis que les grands de chaque parti se rassemblent pour concerter leurs mesures dans des conjonctures si intéressantes.

L'impératrice de Russie a fait demander satisfaction au conseil permanent de l'insulte faite à ses troupes, lorsque le grand-maréchal de la couronne a fait fortir les juifs de la nouvelle Jérusalem. Mais on espere que le comte Branicki réussira aisément à persuader à cette souveraine, que le prince Lubomirski n'a fait en cela qu'exercer les droits attachés à sa dignité. Il s'est trouvé ensuite que le terrain sur lequel le prince Sulkowski avait fait construire cette nouvelle ville, ne lui appartient pas, mais à des religieux qui l'ont réclamé, & à qui il a été restitué.

Les lettres de Danzig portent qu'il a passé sur la Vistule très-peu de grains pour leur

ville, tandis que la Lithuanie envoie ses productions à Riga, en Courlande, & à Königsberg.

Il y a encore dans l'Ukraine quelques restes de confédérés, qui vivent de pillage, parcourent les campagnes, & s'emparent de tout ce qui leur tombe sous la main.

Le grand-maître de Malthe a approuvé, mais avec des modifications considérables, les arrangemens pris en Pologne touchant le prieuré & les commanderies d'Ostrog.

Le grand-chancelier a remis au nom du roi & de la république, au ministre de S. M. Prussienne, une note portant plainte de ce que les employés des douanes le long des frontières de la Pologne, exigent un nouveau droit à titre de gratification.

A L L E M A G N E.

Vienne. Il paraît une ordonnance qui défend de donner l'aumône aux pauvres, sous peine de dix écus d'amende; & pour qu'un tel règlement de police ne nuise pas aux indigens en les privant de tout secours, la même ordonnance pourvoit d'abord aux besoins des pauvres honteux, ouvre un asyle à ceux qui par leur âge ou leurs infirmités sont hors d'état de gagner leur vie, & procure de l'occupation à ceux qui peuvent encore travailler.

Berlin. Le prince Henri de Prusse, après

avoir pris congé du roi & de la maison royale, est parti le 20 mars pour Pétersbourg, & l'on a appris que S. A. R. continuant sa route, avait paſſé par l'abbaye d'Oliva, & était heureuſement arrivée à Königsberg.

I T A L I E.

Rome. Deux ex-jéſuites qui ſe trouvaient encore détenus au château S. Ange, & deux autres eccléſiaſtiques qu'on avait arrêtés à l'occaſion de l'affaire concernant la prétendue prophéteſſe de Valentano, ont été remis en liberté.

Un autre membre de la ſociété éteinte, ayant prétendu que, par ſon abolition, il devait rentrer dans tous ſes droits de citoyen, & conſéquemment dans la jouiſſance des biens de ſa famille, le tribunal de la Rote l'a déclaré non-recevable, & a prévenu par cette ſentence un grand nombre de demandes de ce genre. Quelque choſe que l'on ait publié de la façon de penſer du pontife actuel, touchant les jéſuites domiciliés dans les états de S. M. le roi de Pruſſe, on peut aſſurer que S. S. n'a pas conſenti à ce que ces débris de la ſociété y fuſſent maintenus; mais qu'elle a prié ce monarque de les obliger à renoncer à un inſtitut proſcrit par Clément XIV.

Suivant les avis que la cour de Rome reçoit de toutes parts, on a lieu de croire

que diverses puissances catholiques s'occupent sérieusement des moyens de réformer & de diminuer considérablement les ordres monastiques des deux sexes dans leurs états. On met les religieux au nombre des contribuables, sans respecter leurs exemptions. On a demandé des déclarations authentiques de leurs biens, & de l'usage qu'ils en font. Ils sont tenus de rendre compte au magistrat séculier. On recule l'époque de l'émission des vœux; on limite le nombre des novices qu'ils peuvent recevoir. Enfin, on assure que le roi de Prusse a chargé le vicaire apostolique en Silésie, d'envoyer des lettres circulaires à toutes les maisons religieuses de cette province, portant défense d'admettre désormais aucun sujet au noviciat. Comme la république de Venise paraît se diriger par les mêmes principes, il y a toute apparence que ses différends avec la cour de Rome se termineront amiablement, & qu'une politique dictée par les circonstances l'emportera sur le soin de défendre les droits de la tiare.

Naples. Les vaisseaux espagnols qui se trouvent dans ce port, & ceux que S. M. Sicilienne s'est engagée de fournir à cette couronne, sont équipés, & n'attendent qu'un vent favorable pour mettre à la voile. Il s'est élevé un différend concernant l'étiquette dans cette cour, lequel pourrait avoir des

suites. Les cardinaux Orfini & Banditi, s'étant placés au dîner public du roi avant les ministres étrangers, ceux-ci, à l'exception du résident de Venise, se retirèrent tous dans la galerie voisine, & ils ont écrit à ce sujet à leurs cours respectives pour en recevoir des ordres.

Florence. A la suite d'un grand nombre d'ordonnances qui toutes concourent à rendre le commerce libre & à encourager l'industrie, le souverain de cet état vient d'en rendre deux qui ne sont pas moins intéressantes pour les propriétaires de biens fonds. Par la première, le droit de faire paître les bestiaux sur les prés d'autrui après la première fenaison, est aboli, & chacun rentre ainsi dans la jouissance exclusive de ce qui lui appartient. Par la seconde, il est défendu d'empêcher aucun propriétaire de faire ses moissons, ses vendanges & ses récoltes dans le tems qu'il jugera le plus convenable pour ses intérêts. Une médaille d'or a été frappée pour perpétuer la mémoire de ces utiles changemens.

E S P A G N E.

Madrid. Il paraît que les cours d'Espagne & de Portugal ont l'œil ouvert sur ce qui se passe dans les colonies anglaises en Amérique; craignant que si elles se défendent avec succès pendant la prochaine campagne, un

tel exemple ne porte leurs sujets respectifs dans le nouveau monde, à essayer aussi de secouer le joug des Européens; & c'est peut-être ce qui donne lieu aux fréquens envois de troupes & de munitions de guerre que l'on y fait passer.

Le commerce des Indes, partagé jusqu'ici entre plusieurs compagnies qui exerçaient le monopole à la faveur de leurs privilèges exclusifs, va être désormais ouvert à tous les particuliers, qui ne seront plus obligés, comme auparavant, de solliciter & d'obtenir des permissions de la cour, pour pouvoir négocier dans ce vaste continent. Il ne resterait plus, pour rendre à ce commerce le degré de liberté, qui seule peut le faire fleurir, que d'abréger la loi publiée en 1740, portant peine de mort contre tout étranger qui s'y intéresserait.

F R A N C E.

Paris. Le parlement, qui avait fait la veille de la tenue du lit de justice ses protestations suivant l'usage, les a réitérées le lendemain de cette solennité, & arrêté de nouvelles remontrances pour être jointes aux précédentes; ordonnant aux commissaires de s'assembler dans la huitaine pour les rédiger. Il a enfin chargé les gens du roi, de veiller à ce qu'il ne soit rien dit en chaire qui puisse émouvoir le peuple. Il paraît que le système de

ce corps, relativement à l'édit concernant l'abolition des maîtrises & jurandes, n'est fondé que sur ce qu'après deux siècles, cette manière de diriger la police des arts mécaniques est devenue habituelle, & constitue l'état d'une multitude intéressante de citoyens, qui cependant n'en remplissent les fonctions qu'au détriment manifeste du bien public. On envisage généralement les préambules des édits enrégistrés, comme des chefs-d'œuvres; & leur contenu, comme un assemblage de loix sages & paternelles. Monsieur s'est rendu à la chambre des comptes, & monseigneur le comte d'Artois à la cour des aydes, pour en procurer l'enregistrement. L'un & l'autre de ces corps ont arrêté des remontrances, suivant la coutume; mais ce dernier déclarera, à ce que l'on assure, qu'il n'était point nécessaire d'employer la voie de l'autorité, pour faire approuver des édits dont il connaît les avantages, & qu'il aurait sur la première représentation procédé à leur enrégistrement, en témoignant cependant au roi sa surprise de ce que dans celui qui concerne les corvées, le clergé n'est pas expressément nommé.

L'ordonnance qui fixe les revenus attachés aux grands & petits gouvernemens, aux commandemens de provinces & de places, aux lieutenances-générales, &c. paraît

depuis peu. Tous ces emplois sont divisés par classes : ceux qui les remplissent actuellement continueront à jouir des avantages qui y sont attachés, & leurs successeurs seuls subiront une réforme qui fera considérable. Tout est de même arrêté & déterminé pour la formation des régimens d'infanterie, de cavalerie & de dragons. Les réglemens concernant ces objets, doivent avoir eu lieu au 15 de ce mois, jour auquel tous les colonels ont reçu ordre d'être rendus à leurs corps respectifs.

M. le duc de Chartres a été nommé chef d'escadre, & il commandera celle qui se mettra en mer vers la fin de ce mois. Ce prince, accompagné de la duchesse son épouse, est parti pour Bordeaux, d'où il se rendra à Toulon, & s'y embarquera.

On continue d'annoncer des réformes très-considérables dans le nombre des officiers commensaux de la maison du roi, de même que dans celui de ses aumôniers & autres ecclésiastiques desservant la chapelle de S. M.

Il s'était répandu dans le public un écrit anonyme, tendant à prouver les *inconveniens qui résultent des droits féodaux*, & cet écrit avait été pros crit par ordre du parlement qui se disposait même à punir l'auteur & l'imprimeur ; mais le roi a défendu de pro-

céder contre l'un & l'autre. On a réimprimé & publié à cette occasion un édit du roi de Sardaigne, de l'an 1771, par lequel ce monarque ordonne l'affranchissement des fonds sujets à des devoirs féodaux, également onéreux à ceux qui les acquittent & à ceux qui les exigent, & devenant une source intarissable de procès.

A N G L E T E R R E.

Londres. La proposition faite dans la chambre des pairs de prier S. M. de contre-mander les troupes étrangères, & d'ordonner une suspension de toute hostilité en Amérique, a été rejetée, quoiqu'elle fût appuyée par le duc de Richemond, & même par le duc de Cumberland, propre frere du roi. Il en a été de même de celle qui avait pour but de rendre une ordonnance pour autoriser les généraux Anglais en Amérique, à cesser les hostilités, si les colonies présentaient dans un tems déterminé une requête tendante à ouvrir des voies de conciliation. La chambre des communes, en approuvant les résolutions prises par rapport aux troupes étrangères à la solde de la Grande-Bretagne, s'est bornée à supplier S. M. de faire en sorte qu'elles fussent habillées des manufactures anglaises. Suivant les listes qu'on a publiées, l'armée destinée à agir contre les Américains, fera forte de plus de 50 mille

hommes, & soutenue par 61 tant vaisseaux de guerre que frégates & autres bâtimens : ce qui n'approche cependant pas des forces que les colonies peuvent mettre sur pied.

Le lord maire & le magistrat de Londres ont présenté au roi une requête tendante à supplier S. M. de faire proposer aux Américains un accommodement clair & sans ambiguïté, avant de recommencer les opérations militaires. Mais le roi n'y a pas répondu d'une manière satisfaisante. En effet, cette démarche vient à tard, dans un tems où les troupes étrangères arrivent successivement, & où il se fait chaque jour des embarquemens pour l'Amérique. Un grand nombre de vaisseaux & de bâtimens de transport, retenus par les vents contraires, ont mis à la voile. Le général Burgoyne, qui doit commander l'armée anglaise, s'est embarqué aussi, de même que plusieurs officiers. Comme on craint de manquer de matelots, on a proposé dans la chambre des communes de passer un bill pour prendre des étrangers au service de la marine, jusqu'à la concurrence du tiers de l'équipage de chaque vaisseau. Il est constant que cette guerre occasionnera des dépenses excessives, tant à cause des troupes étrangères qu'on y emploie, que par l'immense quantité de provisions qu'il faut acheter à tout prix, & qui,

avant que d'arriver en Amérique, se trouvent souvent gâtées, ou sont saisies par les armateurs des colonies.

On a peu de nouvelles certaines de ces pays là. Tout ce qu'on apprend annonce les préparatifs d'une vigoureuse défense. Les habitans de Philadelphie ont construit des forts jusqu'à huit milles en avant sur la rivière, & sont défendus par une nombreuse garnison. La ville de Norfolk, la plus considérable de la Virginie, qui avait d'abord paru incliner pour le parti du gouvernement, s'étant déclarée en faveur des Américains, a été canonnée & incendiée par le lord Drummore, de manière qu'il n'y est resté que douze maisons sur pied.

S U I S S E.

Neuchâtel. Ce journal étant destiné, non seulement à rassembler les nouvelles littéraires & politiques de la Suisse, mais encore à conserver comme dans un dépôt la mémoire de ceux de nos compatriotes qui se sont distingués en différentes manières par leur science, leurs talens ou leurs vertus: nous recueillons avec soin, quant à ce dernier objet, toutes les lumières que nous pouvons découvrir. Nous invitons même ceux à qui la gloire de la patrie est chère, à nous mettre, par leur secours, en état de remplir un devoir aussi intéressant. C'est

dans cette vue que nous allons présenter à nos lecteurs quelques détails sur la vie de trois officiers généraux, originaires de Suisse, décédés depuis peu, & qui sont glorieusement parvenus aux plus hauts grades militaires dans le service des puissances étrangères. Le premier est M. Volfgan - Ignace Wirtz de Rudenz, marquis de Saint-Paschal, chambellan de S. M. le roi des Deux-Siciles, lieutenant-général de ses armées, inspecteur général d'infanterie, & gouverneur de Pescaire, mort à Naples le 5 novembre 1774, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Il étoit né à Sarnen, dans le canton d'Undervald. Il entra en 1716, comme lieutenant, dans le régiment de Muller, au service de la république de Venise, & fit une campagne en Dalmatie contre les Turcs. Il passa, en 1718, dans celui de l'empereur, & suivit le général Mercy en Sicile, en qualité d'aide-de-camp. Il en exerça les fonctions pendant toute la campagne, & fut blessé au siège de la citadelle de Messine. En 1726, il fut élu membre du conseil du canton d'Undervald. Le régiment de Besler ayant passé, en 1728, au service de l'Espagne, M. Wirtz de Rudenz y servit d'abord comme capitaine, fut ensuite major du régiment de Niderost, & en remplit si bien les fonctions, qu'il obtint une majorité dans les Gardes Wallon-

nes. Il quitta ce dernier corps ; & ayant reçu un brevet de colonel , il se rendit en 1734 à Naples avec son régiment, aida l'infant D. Carlos à s'emparer de ce royaume , & se signala à la bataille de Bitonto.

Ce même régiment ayant passé au service du roi des Deux-Sicules, & M. Nideroff, qui en était le colonel effectif, étant mort en 1736, S. M. le donna à M. Wirtz, & l'année suivante le nomma brigadier, & chevalier de l'ordre de S. Etienne. Lorsque la fameuse guerre pour la succession de la maison d'Autriche se fut rallumée, il obtint une nouvelle capitulation pour dix ans en faveur de son régiment. Il fit la campagne de 1744 contre les Autrichiens, se comporta avec la plus grande bravoure à l'attaque du camp de Velletry, & sauva même la personne du roi de Naples : ce qui lui valut le gouvernement de Pescara, le titre de marquis de S. Paschal, & un brevet de maréchal-de-camp. En 1746, il servit en Lombardie avec son régiment, se trouva à la bataille de Plaisance, dans laquelle il reçut quatre coups de feu & six coups de sabre. Il en fut récompensé par le poste de commandant général des deux provinces de l'Abbruze, & l'année suivante il obtint la permission de remettre son régiment à M. Joseph-Ignace son fils. Le roi le nomma, en 1748, l'un des six gen-

tilshommes de sa chambre, & lui conféra le grade de lieutenant-général de ses armées, Après que S. M. eut passé en Espagne pour en occuper le trône, laissant celui des Deux-Siciles au prince Ferdinand son fils, il fut créé, en 1759, inspecteur général de l'infanterie, membre du conseil de guerre & gouverneur de la forteresse de Trapani. Cet illustre militaire jouissait de la plus grande réputation. Il refusa le poste de général des troupes de terre-ferme, qui lui fut offert par la république de Venise. Son fils aîné est toujours au service de Naples, & il vient d'être élevé au grade de maréchal-de-camp. Il se trouva, de même que son frere cadet, à la bataille de Plaisance, & l'un & l'autre y furent aussi blessés.

Le second des officiers généraux dont nous devons parler, est M. François-Joseph-Frédéric de Rydt, chevalier de l'ordre de Saint-Maurice & Saint-Lazare, lieutenant-général des armées de S. M. le roi de Sardaigne, colonel d'un régiment & capitaine de la compagnie des Gardes Suisses, lequel mourut l'année dernière, âgé de 76 ans. Il était fils de M. François-Frédéric de Rydt, qui en 1733 leva un régiment pour le même service, & mourut en 1736. à Alger en Sardaigne. Il commença dès l'an 1715 à servir comme enseigne dans le régiment de Hach-

brett , fit en qualité de lieutenant la campagne de 1717 , & fut blessé au siege de la citadelle de Messine. Ce fut lui qui porta à Turin la nouvelle de l'échange fait entre l'empereur & le roi , de la Sicile contre la Sardaigne. Il passa ensuite dans la compagnie des Gardes Suisses que son oncle Marc-Rodolph de Rydt avait levée , & commandait avec le titre de comte de la Fléchere ; & après avoir été créé chevalier de l'ordre de S. Maurice & S. Lazare en 1732 , il quitta ce corps pour être lieutenant-colonel dans le régiment que son pere venait de lever , & qu'il commanda après la mort de ce dernier. Mais ce régiment ayant été réformé en 1737 , il obtint le poste de colonel capitaine de la compagnie aux Gardes Suisses de son oncle , avec une pension de 3000 liv. de Piémont , & parvint successivement aux grades de brigadier , de maréchal-de-camp , & de lieutenant-général. Il avait été élu , dès l'année 1736 , membre du conseil du canton de Schwitz , d'où il était originaire.

Enfin , nous rapporterons quelques traits de la vie militaire de M. Adrien Meyer , lieutenant général , & colonel d'un régiment au service du roi de Sardaigne , & décédé depuis peu. Il était originaire du bourg d'Herisau , dans le canton d'Appenzell , & fils de M. Jérémie Meyer , stathalter ou premier

magistrat. Il entra d'abord au service de France, dans le régiment de M. le brigadier Meyer, son oncle, passa ensuite en 1734 dans celui de la maison d'Autriche, & remplit le poste de capitaine d'un régiment Suisse, destiné à garder les villes frontières. En 1742, il leva dans la partie protestante des cantons de Glaris & d'Appenzell, & pour le service du roi de Sardaigne, un bataillon composé de quatre compagnies, fortes chacune de 175 hommes, qui en 1751 furent réduits à 125. Il passa enfin par tous les grades supérieurs, & fut fait lieutenant-général en 1771.

On apprend par les dernières nouvelles, que M. Frédoлин Tschudi, lieutenant-colonel aux Gardes Suisses du roi de Deux-Siciles, vient d'obtenir le grade de maréchal-de-camp.

Berne. Le lundi de pâques, 8 de ce mois, jour solennel, LL. EE. du sénat & du grand-conseil, assistèrent au service divin dans l'église cathédrale.

Ces seigneurs se rendirent ensuite à l'hôtel-de-ville, où on prêta les sermens accoutumés. S. E. Mgr l'avoyer d'Erlach, qui était encore en regne, fit l'ouverture de l'assemblée par un très-beau discours, & remit les rênes de l'état à S. E. Mgr l'avoyer Sinner, qui sera en regne jusqu'aux pâques 1777.

La cérémonie de ce jour finit par la pro-

cession accoutumée de tous les seigneurs de l'état, qui accompagnerent S. E. régnaute, depuis l'hôtel-de-ville à son abbaye, où S. E. donna la main à tous les membres du conseil souverain.

Le même jour, M. le banneret Thormann ayant fini sa préfecture de quatre ans, on a élu M. le sénateur Tscharner pour son successeur, comme banneret de la noble abbaye des boulangers.

Le jeudi 11, on remplaça en conseil souverain par le sort, suivant l'usage, les emplois & les bailliages qui deviennent vacans cette année, & cela dans l'ordre suivant :

Greffier. M. Wild, secret. substitué du sénat.
Aman de la maison de ville. M. May d'Ober-Offen.

Oron. M. le capitaine Tschiffeli.

Cerlier. M. Sinner, seigneur de Balaigue.

Soumiswald. M. Wourstemberguer, ancien baillif du Rheinthal.

Castelen. M. de Diesbach de Liebegg, ancien vice-baillif de Baden.

Roche. M. Steiguer, directeur de l'omgnelt du district extérieur.

Signau. M. de Werdt, de Baden, capitaine-lieutenant en Sardaigne.

Avenche. M. de Graffenried, de Villars-le-Moine.

Nidau. M. Tscharner, ancien avoyer de l'état extérieur.

Brandis. M. Daxelhofer, seigneur d'Outzingue.

Intendant du Mushaffen. M. Sinner, ancien baillif de Bouchlée.

— *Directeur des sels.* M. le colonel Knecht, ancien baillif d'Aubonne.

Oberhoffen. M. d'Erlach, ancien gouverneur de Zoffingue.

Fruttingue. M. Wourstemberguer, ancien baillif de Nyon.

Hasli au Weisland. M. de Berguer landammann.

Bellelay. S. A. Mgr Frédéric de Wangen, des barons de Géroldzegg, élu prince évêque de Bâle, reçut le 3 de ce mois l'onction épiscopale par le ministre de M. Gobel, évêque de Cydda *in partibus*, son suffragant, assisté de MM. les abbés de Lucelle, ordre de Citeaux, & de Bellelay, ordre des prémontrés. La maison de ce dernier avait été choisie pour cette solennité, qui s'est faite en présence de M. Rinck, grand-prévôt, & de M. d'Andlau, grand-chanoine de la cathédrale de Bâle, députés du chapitre à cet effet. S. A. était accompagnée de MM. les barons de Schonau & de Roggenbach, & d'une partie de sa cour. Les étudiants pensionnaires de Bellelay étaient sous les armes, & eurent l'honneur d'être les gardes du prince. Toute la communauté en chappes fut chercher & reconduisit S. A. dans son appartement. Après

la cérémonie, le nouvel évêque administra la confirmation à un juif converti & baptisé cette année, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Les étudiants représentèrent le soir une comédie française, & l'abbaye fut illuminée. Le 4, S. A. retourna à Porentruy, après avoir fait de grandes charités à Bellelay. Un détachement de cavalerie vint fort loin à sa rencontre, & le reste de la bourgeoisie la reçut sous les armes dans la ville, qui fut illuminée le lendemain fête de saint Frédéric. M. l'abbé de Bellelay reçut des mains de ce gracieux prince, & en présence de toute sa cour, un anneau & une croix pastorale d'or, enrichis d'émeraudes & de diamans d'un grand prix. Les sujets de S. A. ont déjà fait une heureuse expérience de sa prudence, de sa fermeté, de son économie, de son zèle pour le bien public, & de son application aux affaires, qui leur assurent les plus grands avantages pour l'avenir.

Manheim. Le 190e tirage de la loterie électorale Palatine s'est exécuté le 3 avril 1776; les numeros qui ont été extraits de la roue de fortune, sont:

76. 59. 4. 36. 37.

F I N.



T A B L E.

I. PARTIE. Annales littéraires de la Suisse.

- | | |
|---|--------|
| I. <i>Description des arts & métiers, &c.</i> | page 3 |
| II. <i>Voyage en Sicile & à Malthe.</i> | 20 |
| III. <i>Dissertation sur les fievres malignes.</i> | 22 |
| IV. <i>La vie de Sébastien Chateillon, &c.</i> | 23 |

II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.

- | | |
|--|----|
| I. <i>Dialogue sur le goût entre le vieil Ariston
& le jeune l'Empirée.</i> | 27 |
| II. <i>Le Triomphe des graces, ou élite des meilleurs écrits anciens & modernes.</i> | 33 |
| III. <i>La fuite, comédie en cinq actes.</i> | 44 |

III. PARTIE. Pieces fugitives.

- | | |
|--|-------|
| I. <i>Prospectus d'un dictionnaire universel raisonné de médecine, contenant l'anatomie, la physiologie, &c.</i> | 49 |
| II. <i>Prospectus. Histoire ecclésiastique, ancienne & moderne, &c.</i> | 62 |
| III. <i>Idylle de Théocrite.</i> | 66 |
| IV. <i>Imitation de Catulle.</i> | 71 |
| V. <i>Morceau imité de Jean Second, poète latin.</i> | 72 |
| VI. <i>Inscription mise au dessous d'un perroquet placé sur la porte d'une bibliothèque.</i> | 75 |
| VII. <i>Le tendre souvenir, &c.</i> | ibid. |

VIII. <i>Épigramme par M. SIMONNEAU.</i>	77
IX. <i>Second mémoire sur l'eau de Pathmosphéré.</i>	78
X. <i>Lettres de Sophie, ou voyage de Memmel jusqu'en Saxe.</i>	89
IV. PARTIE. Annales politiques de l'Europe.	
<i>Turquie.</i>	105
<i>Russie.</i>	106
<i>Suede.</i>	107
<i>Pologne.</i>	108
<i>Allemagne.</i>	109
<i>Italie.</i>	110
<i>Espagne.</i>	112
<i>France.</i>	113
<i>Angleterre.</i>	116
<i>Suisse.</i>	118

